

GRAND ANGLE n° 23

Bulletin statistique de l'Observatoire national
de la délinquance et des réponses pénales

Novembre 2010

ISSN : 1777-3296

Directeur de la publication : André-Michel VENTRE – Rédacteur en chef : Christophe SOULLEZ

LES PHÉNOMÈNES DE CONSOMMATION ET DE TRAFIC DE DROGUE DANS LE CADRE DE VIE DES PERSONNES DE 14 ANS ET PLUS

Exploitation des réponses des personnes de 14 ans et plus interrogées lors des enquêtes
« Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2010 sur la fréquence et la nature des phénomènes
de consommation ou de trafic de drogue dans le quartier ou le village

Cyril RIZK, Responsable des statistiques à l'ONDRP

Les enquêtes annuelles « Cadre de vie et sécurité » INSEE/ONDRP sont présentées comme des « enquêtes de victimation » car elles comportent de nombreuses questions s'adressant aux ménages ou aux personnes de 14 ans et plus sur les atteintes subies au cours du passé récent auxquelles s'ajoutent des questions d'opinion en matière de sécurité (voir article des rapports annuels sur la victimation et le sentiment d'insécurité).

Comme son nom l'indique, l'enquête est largement consacrée à la description du cadre de vie. Il s'agit de mesurer, à travers la perception qu'en ont les personnes interrogées, leur qualité de vie dans leur quartier ou leur village, et plus précisément de s'intéresser à l'existence éventuelle de certains problèmes de sécurité qui peuvent perturber la vie quotidienne. Les phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le quartier figurent parmi les problèmes abordés dans l'enquête.

Jusqu'à présent, les réponses collectées à ce sujet lors des quatre enquêtes annuelles « Cadre de vie et sécurité », dont on rappelle que la première a eu lieu en 2007, n'avaient pas été exploitées par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). Ce nouveau numéro de Grand angle est l'occasion d'étudier en évolution sur quatre ans, et aussi en cumul, ces données sur les problèmes de drogue dans le cadre de vie.

On rappelle que les données extraites d'une enquête statistique du type « Cadre de vie et sécurité » le sont au terme d'une suite de questions/réponses entre un enquêté choisi aléatoirement et un enquêteur de l'INSEE. Le questionnaire sur lequel s'appuie l'enquêteur, sa personnalité et surtout celle de l'enquêté influencent fortement le contenu de l'information collectée. Ce processus fournit des données « déclaratives », et qui ne doivent pas être confondues avec des informations d'une autre nature, données administratives ou données d'observation de terrain.

André-Michel VENTRE
Directeur de l'INHESJ

Alain BAUER
Professeur de criminologie au CNAM,
Président du conseil d'orientation de l'ONDRP



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Département de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

École Militaire - 1 place Joffre - Case 39 - 75700 PARIS 07 SP - Tél. : 01 76 64 89 00 - Fax. : 01 76 64 89 31

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Entre janvier et avril 2010, 16 518 personnes de 14 ans et plus ont répondu au questionnaire de l'enquête « Cadre de vie et sécurité ». Elles ont notamment été interrogées sur la fréquence et la nature d'éventuels problèmes liés à la drogue dans leur cadre de vie. On peut exploiter leurs réponses dans deux perspectives complémentaires : en évolution par rapport aux enquêtes « Cadre de vie et sécurité » précédentes, celles de 2007 à 2009, ou en cumul, c'est à dire en constituant un échantillon unique de plus de 68 000 personnes de 14 ans et plus à partir des résultats des quatre enquêtes annuelles disponibles. Un échantillon de cette taille permet de les étudier plus finement.

En 2010, 18,8 % des personnes de 14 ans et plus ont déclaré avoir observé elles-mêmes des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village lors des 12 mois précédant le moment où ils ont répondu à l'enquête « Cadre de vie et sécurité ». Pour 6,2 % des 14 ans et plus, de tels phénomènes ont été observés « souvent » sur 12 mois et ils l'ont été « de temps en temps » pour un peu moins de 8 % d'entre eux.

On en déduit qu'en 2010, 14,1 % des 14 ans et plus déclarent que, sur les 12 derniers mois, des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue se sont produits de façon relativement régulière (« de temps en temps » ou « souvent ») dans leur cadre de vie d'après leurs observations directes¹.

La proportion de personnes de 14 ans et plus qui déclarent « avoir observé des phénomènes »² en 2010 est en hausse significative par rapport à celles mesurées lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009.

On dit d'une variation entre deux taux exprimée en points qu'elle est significative, ou très significative, si l'écart qu'on mesure

est suffisant pour considérer qu'une hausse ou une baisse est probablement intervenue. Lorsqu'une différence est trop faible au regard de la précision de l'enquête (voir définitions), elle est dite « non significative » et s'apparente à une stabilité.

En 2008, 17 % des 14 ans et plus déclaraient « avoir observé des phénomènes », soit significativement moins qu'en 2007 (17,6 %). Depuis deux ans, cette part s'élève d'un peu moins de 1 point chaque année : + 0,9 point entre 2008 et 2009 (17,9 %) puis à nouveau entre 2009 et 2010. Ainsi, entre 2008 et 2010, elle est passée de 17 % à 18,8 %.

Sur 3 ans, la variation est, elle aussi, très significative (+ 1,2 points de 2007 à 2010). Elle a surtout concerné les personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village « de temps en temps » au cours des 12 derniers mois (+ 0,8 point).

La proportion de personnes ayant souvent observé ces phénomènes a peu varié sur trois ans : elle se situait à 6,1 % en 2007, soit une valeur peu différente de celle de 2010 (+ 0,1 point). En revanche, par rapport à 2008 (5,7 %) ou 2009 (5,8 %), elle est en hausse significative.

Les personnes qui déclarent « avoir observé des phénomènes » ont l'occasion de préciser leur nature à partir d'une liste de trois problèmes liés à la drogue : en 2010, 13,7 % des personnes de 14 ans et plus déclarent que, d'après leur expérience directe, des lieux de leur quartier ou de leur village ont été occupés pour consommer de la drogue au cours des 12 derniers mois. Les deux autres problèmes envisagés, qui concernent des « lieux occupés pour revendre de la drogue » ou des

« déchets laissés derrière eux par des consommateurs », sont moins fréquemment cités, respectivement par 7,5 % et 5,9 % des 14 ans et plus en 2010.

Pour 100 personnes de 14 ans et plus qui déclarent « avoir observé des phénomènes », près de la moitié (47 %) affirment que deux au moins des trois problèmes se sont produits dans leur cadre de vie au cours des 12 derniers mois. Le problème le plus cité qui concerne « les lieux occupés pour consommer », l'est à titre unique par moins de 27 % des personnes ayant observé des phénomènes sur 12 mois en 2010, alors qu'il s'ajoute à l'un ou même aux deux autres pour plus de 46 % d'entre eux.

Toujours, en 2010, 5,7 % des personnes de 14 ans et plus ont déclaré avoir été témoin dans leur quartier ou leur village, au cours des 12 mois précédant l'enquête, d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue. Cette part est orientée à la hausse depuis l'enquête de 2008 où elle a été mesurée pour la première fois pour l'ensemble des 14 ans et plus. Elle s'est appréciée de près d'un point en deux ans.

Des phénomènes que près de 20 % des hommes déclarent avoir observés, et même plus de 28 % des personnes de 14 à 21 ans

Lors de chacune des quatre enquêtes annuelles « cadre de vie et sécurité », la proportion d'hommes de 14 ans ou plus ayant déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village a toujours été supérieure ou égale à 18,8 % et elle a même atteint près de 21 % en 2010. Pour les femmes, elle n'a jamais dépassé le seuil de 17 % (16,9 % en 2010).

•••(1) Le questionnaire de l'enquête « cadre de vie et sécurité » insiste sur la nécessité que les phénomènes évoqués aient été vus personnellement par l'enquêté.

(2) L'expression « avoir observé des phénomènes » est une contraction de la forme complète « avoir observé de soi-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans le quartier ou le village au cours des 12 derniers mois ».

(3) Afin d'éviter une confusion entre des variations exprimées en pourcentage, par exemple - 2 %, et des variations de pourcentages, par exemple un passage de 20 % à 18 %, on exprime l'écart entre deux pourcentages en points (- 2 points dans l'exemple choisi).

Lorsqu'on cumule les résultats des enquêtes, on mesure que 19,6 % des hommes et 16,2 % des femmes ont déclaré « avoir observé des phénomènes ». La différence de fréquence de réponse entre hommes et femmes, soit + 3,4 points, est très significative.

La nature des phénomènes qui se sont produits dans le cadre de vie telle qu'on peut l'appréhender à travers les questions de l'enquête diffère peu selon le sexe : par exemple, pour environ un tiers des hommes comme des femmes ayant observé des phénomènes, ceux-ci ont eu lieu « souvent » au cours des 12 derniers mois. Toujours à propos des personnes ayant observé des phénomènes, un peu moins de la moitié des hommes (46,5 %) ou des femmes (49,1 %) ont cité deux ou trois des problèmes proposés comme s'étant produit dans le cadre de vie au cours des 12 derniers mois et un peu plus de 20 % d'entre eux (21,8 %) ou d'entre elles (20,3 %) ont été témoins d'interventions de la police ou de la gendarmerie liées à la drogue.

En résultats cumulés sur les quatre enquêtes « Cadre de vie et sécurité », ce sont 17,8 % des personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village sur 12 mois. Ce taux décroît selon la tranche d'âge de 28,1 % pour les 14 à 21 ans à moins de 7 % pour les 75 ans et plus, soit des valeurs supérieures ou inférieures d'au moins 10 points par rapport au niveau moyen. En revanche, les réponses de 40 à 54 ans, soit 17,9 % de personnes ayant observé des phénomènes, les situent presque à celui-ci. Les classes d'âge qui s'en distinguent le plus sont les 22 à 29 ans (24,3 %) pour les valeurs les plus élevées, et les 65 à 74 ans (10,8 %) pour les plus faibles.

Lorsqu'on tient compte à la fois du sexe et de l'âge des répondants, il apparaît que pour les personnes de chaque sexe, la part de celles qui ont observé des phénomènes diminue avec l'âge, et que, pour chaque tranche d'âge inférieure à 75 ans, celle des hommes est supérieure.

Tant pour les hommes que pour les femmes, ce sont les 14 à 21 ans qui sont, en fréquence, les plus nombreux à déclarer avoir observé des phénomènes. Or, avec une part de 29,7 % des hommes et de 26,3 % des femmes de cette classe d'âge qui sont dans ce cas, on vérifie qu'elle est plus élevée pour les hommes. Parmi les 40 à 54 ans, 19 % des hommes et 16,8 % des femmes déclarent « avoir observé des phénomènes », soit un autre exemple d'écart entre hommes et femmes. Pour les 75 ans et plus, ce dernier se réduit fortement et n'est plus significatif : 6,5 % des hommes de 75 ans et plus déclarent « avoir observé des phénomènes » et 6,3 % des femmes.

Une proportion de personnes de 14 ans et plus ayant observé des phénomènes dans leur quartier qui dépasse 35 % dans les zones urbaines sensibles

En province, la part de personnes déclarant avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village sur 12 mois s'élève selon le type de commune habitée : elle est inférieure à 11 % dans les communes rurales alors qu'elle s'affiche à plus de 21 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus (hors Paris). Elle s'établit entre ces deux valeurs dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants (16,3 %).

Dans l'unité urbaine de Paris, plus de 26 % des personnes de 14 ans et plus déclarent « avoir observé des phénomènes », soit une proportion significativement supérieure que dans les autres unités urbaines, et en particulier celles de 100 000 habitants et plus. Cependant, lorsqu'on compare la nature des phénomènes observés par les habitants de 14 ans et plus de l'unité urbaine de Paris et de ces dernières, on obtient un profil similaire : pour environ 36 % des personnes ayant observé des phénomènes, tant dans l'unité urbaine de Paris (36 %) que dans celles de 100 000 habitants et plus (36,7 %), ceux-ci se produisent « souvent ». De plus, pour un peu plus de 50 % d'entre eux, deux ou trois problèmes ont été cités, respectivement 50,2 % et 50,6 %.

La proportion de personnes ayant déclaré avoir observé des phénomènes liés à la drogue et qui ont été témoin d'interventions de la police ou de la gendarmerie en rapport avec ceux-ci est un peu supérieure dans l'unité urbaine de Paris, 24,2 % à comparer à 21,7 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus, mais l'écart est assez limité.

Dans l'ensemble des unités urbaines de Paris comme de province, plus du tiers des personnes de 14 ans et plus habitants des quartiers classés en « zones urbaines sensibles » (ZUS) déclarent y avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue au cours des 12 mois précédant l'enquête (35,8 %). Pour 18 % d'entre elles, de tels phénomènes se produisent souvent, ce qui signifie qu'une fois sur deux, quand une personne habitant en ZUS observe ces phénomènes, elle ajoute que ceux-ci se produisent « souvent ».

Dans les autres quartiers urbains, la part des personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir observé des phénomènes est inférieure à 25 %, comme dans les quartiers composés en partie ou en totalité d'immeubles (24,4 %). Dans les quartiers des unités urbaines composés exclusivement de pavillons ou de maisons (14,9 %), elle est même de 20 points moins élevée qu'en ZUS.

En zones urbaines sensibles, ce ne sont pas seulement les phénomènes généraux qui sont plus fréquents, ce sont aussi les cas de problèmes multiples ainsi que des interventions de la police ou de la gendarmerie : 22,3 % des personnes de 14 ans et plus habitants en ZUS ont fait l'expérience directe de deux au moins des trois problèmes suivants – « lieux occupés pour la revente », « lieux occupés pour consommer » ou « déchets laissés par des consommateurs » – au cours des 12 derniers mois et plus de 11 % d'entre eux ont été témoin d'interventions des forces de l'ordre liées à ces problèmes.

Dans les autres quartiers urbains, les proportions correspondantes s'élèvent à des niveaux bien moindres. Dans les quartiers d'immeubles, 11,6 % des

personnes de 14 ans et plus ont cité au moins deux des trois problèmes comme s'étant produits au cours des 12 derniers mois et 5,5 % ont été témoins d'interventions. Les valeurs sont encore plus faibles dans les quartiers pavillonnaires (respectivement 7 % et 2,6 %).

Dans les zones urbaines sensibles de l'unité urbaine de Paris, les deux caractéristiques de taille d'unité urbaine et de type de quartier conjuguent leurs effets à la hausse sur la fréquence des phénomènes. Ce sont ainsi 39,2 % des habitants de 14 ans et plus de ces

quartiers qui déclarent y avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue au cours des 12 mois précédant l'enquête, dont plus de la moitié, soit 20 %, qui affirment que ces phénomènes s'y produisent « souvent ».

* * *

FRÉQUENCE ET NATURE DES PHÉNOMÈNES DE CONSOMMATION ET DE TRAFIC DE DROGUE DANS LE CADRE DE VIE OBSERVÉS SUR 12 MOIS DE 2007 À 2010

En 2010, 16 518 personnes de 14 ans et plus ont répondu au questionnaire individuel de l'enquête « Cadre de vie et sécurité ». Interrogées sur l'existence de phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier (voir définitions) ou leur village, 18,8 % d'entre elles ont déclaré en avoir observé personnellement au cours des 12 derniers mois (voir développements).

On déduit cette proportion de trois fréquences qui sont proposées aux personnes interrogées, « souvent » (6,2 % des personnes de 14 ans et plus), « De

temps en temps » (7,9 %) et « Très rarement » (4,7 %). Ces derniers ont observé d'eux-mêmes des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur cadre de vie (le quartier ou le village selon le cas), 1 ou 2 fois au cours des 12 mois ayant précédé leur interrogation. Pour les autres, soit 14,1 % des 14 ans et plus, ces phénomènes ont été observés de façon régulière, « De temps en temps », voire « Souvent » (tableau 1).

Lors des trois premières enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à

2009, la proportion de personnes de 14 ans et plus déclarant avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur cadre de vie au cours des 12 derniers mois n'avait pas dépassé 18 %.

Elle s'était située à 17,6 % lors de la première enquête, celle de 2007 pour des phénomènes ayant eu lieu lors des 12 mois précédant l'enquête. Elle a connu une baisse significative de 0,6 point en 2008 (voir voir développements et tableau A2 en annexes) suivie d'une hausse annuelle de 0,9 point, très significative cette fois. La proportion considérée est donc passée de 17 % en 2008 à 17,9 % en 2009. Elle s'apprécie à nouveau de 0,9 point sur un an en 2010, de telle sorte que la valeur la plus récente, soit 18,8 %, est significativement supérieure à toutes celles qui l'ont précédée, et même très significativement supérieure par rapport à celles des enquêtes de 2007 et de 2008.

Cette tendance à la hausse concerne en particulier les personnes qui déclarent avoir observé les phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur cadre de vie de façon relativement régulière sur 12 mois, « Souvent » ou au moins « De temps en temps ». Elles représentaient 13,2 % des personnes de 14 ans et plus lors de l'enquête menée en 2007 (graphique 1). Cette part s'est

Tableau 1. La fréquence d'observation des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le cadre de vie et sur 12 mois d'après les déclarations des personnes de 14 ans et plus interrogées lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2010

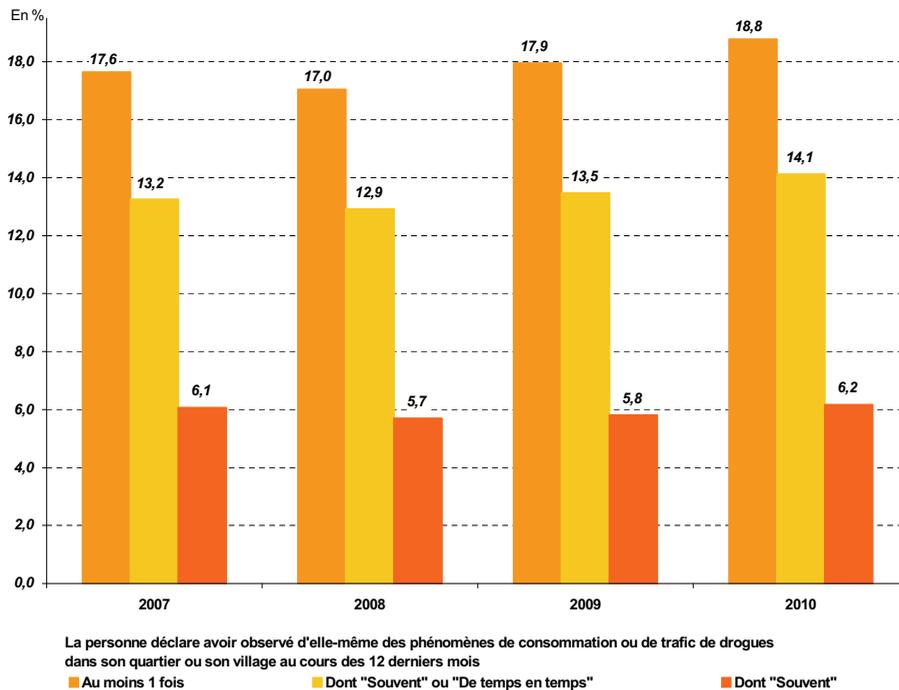
Enquêtes "Cadre de vie et sécurité"	Résultats cumulés sur les 4 enquêtes	2007	2008	2009	2010
Nombre de personnes de 14 ans et plus interrogées (de janvier à avril)	68 313	17 496	17 176	17 123	16 518
Toute personne de 14 ans et plus (% en données pondérées*)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
La personne déclare avoir "observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans son quartier (ou son village) au cours des 12 derniers mois"	17,8	17,6	17,0	17,9	18,8
"Souvent" ou "De temps en temps"	13,4	13,2	12,9	13,5	14,1
"Souvent"	5,9	6,1	5,7	5,8	6,2
"De temps en temps"	7,5	7,1	7,2	7,7	7,9
"Très Rarement (1 ou 2 fois)"	4,4	4,4	4,1	4,4	4,7
La personne déclare n'avoir pas "observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans son quartier au cours des 12 derniers mois"	81,1	81,4	81,9	80,9	80,2
Ne sait pas	1,1	1,0	1,1	1,2	1,0

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

* Voir « développements »

Graphique 1. La proportion de personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur cadre de vie sur 12 mois selon différentes fréquences



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

* Voir « développements »

appréciée de près d'un point en trois ans, ce qui constitue une augmentation très significative. Le passage de 13,5 % en 2009 à 14,1 % en 2010 est quant à lui significatif.

Si on s'intéresse exclusivement à la proportion de personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir souvent observé les phénomènes en question, la valeur de 2010, soit 6,2 %, se détache moins des précédentes et notamment de celle de 2007 (6,1 %). La différence de 0,1 point entre les taux mesurés à trois années d'intervalle n'est pas significative. En revanche, entre 2008 (5,7 %) ou 2009 (5,8 %) et 2010, les augmentations de 0,4 point ou plus sont significatives.

Avec trois enquêtes annuelles auxquelles les taux mesurés en 2010 peuvent être comparés, on dispose d'un recul qui aide à leur interprétation. Plus généralement, l'ajout d'un nouveau point à la série des enquêtes « cadre de vie et sécurité » qui est encore jeune, étend très sensiblement les possibilités

d'analyse. La question sur l'observation de phénomènes liés à la drogue dans le cadre de vie est exploitée pour la première fois par l'ONDRP, soit avec quatre années disponibles.

L'étude en évolution des proportions de personnes qui choisissent les différentes modalités de réponses aurait pu être limitée par la précision de l'enquête (voir voir développements). Les écarts qu'on mesure sont le plus souvent suffisants pour établir des variations significatives. Paradoxalement, il ne faut pas que les différences soient trop marquées, de 1 point ou plus d'une enquête annuelle à l'autre, car une trop grande variabilité des réponses pourrait les rendre inexploitable. Avant de pouvoir mesurer des variations, une question doit montrer une certaine stabilité. Une instabilité chronique sans explication conduirait à déprécier la valeur de la question. Elle serait considérée comme un outil de mesure peu fiable.

Le taux de 18,8 % de 2010 est la somme de modalités pour lesquelles il existe trois points de comparaison. Comme on vient de le voir, pour la modalité « Souvent », la part de 6,2 % de l'enquête 2010 est proche de

celle de 2007 et elle est du même ordre de grandeur que celles de 2008 ou 2009.

La modalité « De temps en temps » a été choisie par 7,9 % des personnes de 14 ans et plus en 2010. Cette part est voisine de celle de 2009 (7,7 %). Elle diffère de celle de 2007 (7,1 %) et 2008 (7,2 %) mais demeure dans un intervalle de moins de 1 point d'amplitude, entre 7 % et 8 %.

Pour la dernière modalité, « Très rarement », les écarts sont plus faibles, de 4,1 % au plus bas en 2008 à 4,7 % au plus haut en 2010. On dispose d'une valeur moyenne de 4,4 % mesurée en 2007 et en 2009 dont le taux de 2010 est assez proche (+ 0,3 point).

Il apparaît ainsi que pour aucune modalité, la proportion observée en 2010 n'est pas une valeur singulière au regard de celles des années précédentes. Le taux de 18,8 % qui est déduit de leur somme s'en détache plus fortement car chacune de ses composantes se situe à un niveau haut par rapport aux enquêtes précédentes. On en conclut que la question posée est suffisamment stable pour être exploitée en évolution, et qu'il est alors légitime d'accorder du crédit à la tendance à la hausse qu'on observe. D'après les déclarations des enquêtés, la fréquence au cours des 12 derniers mois des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur cadre de vie s'est élevée en 2010 par rapport à la période précédente.

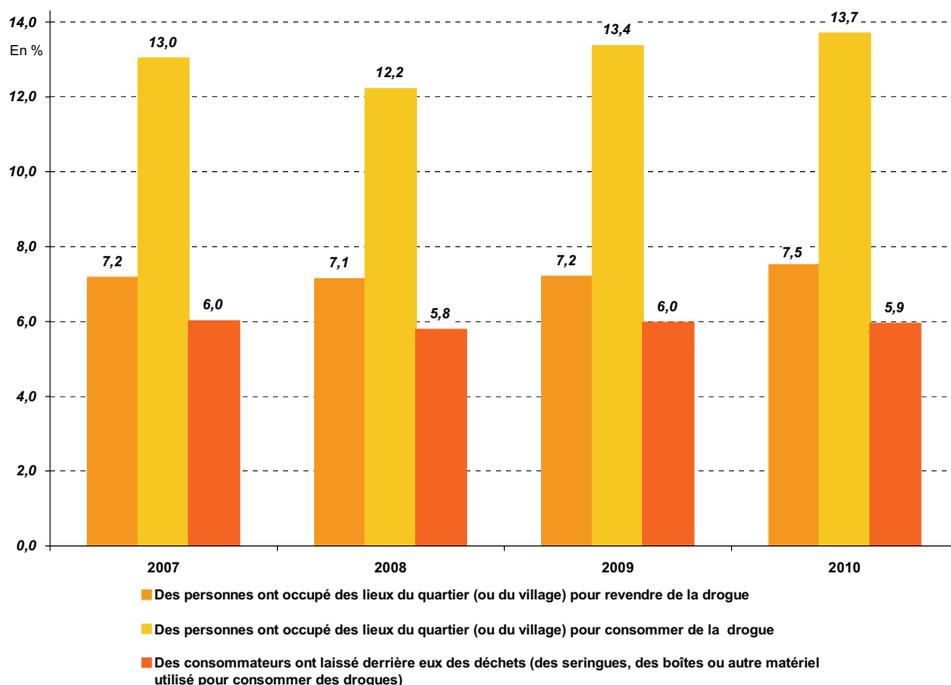
« Des lieux du quartier occupés pour consommer » comme principal problème

Les personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic ⁴, peuvent préciser si, sur la même période de temps, soit les 12 derniers mois, dans le même lieu, le quartier ou le village, et toujours « selon leur expérience directe », des problèmes cités spécifiquement « se sont produits ».

Ainsi en 2010, en considérant l'ensemble des 14 ans et plus, on mesure que, selon leurs réponses pour 7,5 % d'entre eux (graphique 2), « Des personnes ont occupé des lieux du quartier (ou du village)

•••• (4) Afin d'alléger l'expression écrite, la mention exhaustive « avoir observé soi-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue au cours des 12 derniers mois dans votre quartier ou le village » ne sera pas répétée dans toute sa longueur. Il est implicite qu'on se réfère aux 12 derniers mois et au cadre de vie (quartier ou village).

Graphique 2. La proportion de personnes de 14 ans et plus qui, ayant observé des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur cadre de vie sur 12 mois, déclare que des lieux ont été occupés pour revendre de la drogue, pour en consommer ou que des déchets ont été laissés dans leur quartier ou leur village



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

pour revendre de la drogue », pour 13,7 % « Des personnes ont occupé des lieux du quartier (ou du village) pour consommer de la drogue » et pour 5,9 % « Des consommateurs ont laissé derrière eux des déchets (des seringues, des boîtes ou autre matériel utilisé pour consommer des drogues) ».

Par la suite, on considérera comme implicite que les personnes ayant eu l'occasion de préciser la nature des problèmes liés à la drogue s'étant produit dans leur cadre de vie, sont celles qui au préalable ont répondu avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic « Souvent », « De temps en temps » ou au moins « Très rarement (1 ou 2 fois) ».

Si on avait posé la question à toutes les personnes interrogées indépendamment de leur réponse à une question précédente, on aurait obtenu une valeur différente. Cela aurait conduit dans certains cas à une contradiction entre la réponse à la question générale sur l'« observation de phénomènes » et les déclarations à propos des problèmes cités plus spécifiquement.

L'existence de réponses contradictoires est due à la réception de la formulation des questions par les enquêtés et notamment

au fonctionnement de leur mémoire. Une proposition plus concrète comme « Des consommateurs ont laissé derrière eux des déchets (des seringues, des boîtes ou autre matériel utilisé pour consommer des drogues) » peut susciter des réponses positives qu'on n'aurait pas eues à partir de la question initiale sur les phénomènes.

13,7 % des personnes de 14 ans et plus ayant déclaré que « Des personnes ont occupé des lieux du quartier (ou du village) pour consommer de la drogue » représentent un peu moins des trois quarts de celles qui « ont observé des phénomènes ». C'est le problème le plus fréquemment cité par les personnes concernées.

Lors des quatre enquêtes annuelles, la fréquence des problèmes de « lieux occupés par des consommateurs » a varié en suivant la tendance de celle des personnes ayant « observé des phénomènes » : elle a baissé de façon très significative entre 2007 et 2008, passant de 13 % à 12,2 %, puis a augmenté tout aussi significativement sur un an en 2009, année où elle s'établit à 13,4 %. La proportion de 2010 est significativement supérieure à celle de 2007

et l'écart est très significatif sur 2 ans, par rapport à 2008. La différence de 0,3 point entre 2009 et 2010 n'est quant à elle pas suffisante pour être considérée comme significative.

La proportion de personnes de 14 ans et plus ayant déclaré que le problème de « lieux du quartier ou du village occupés pour revendre » s'est produit au cours des 12 derniers mois a été relativement stable lors des quatre enquêtes et celle des « déchets laissés par les consommateurs » l'a été tout particulièrement. Cela marque une différence avec le problème le plus souvent cité, « les lieux occupés pour consommer ».

En 2007, 7,2 % des personnes de 14 ans et plus ont déclaré avoir fait l'expérience directe de problèmes de revente dans leur quartier ou leur village sur 12 mois et 6 % des problèmes de déchets laissés par les consommateurs. En 2008, ces taux, respectivement de 7,1 % et de 5,8 %, ont été inférieurs de 0,1 à 0,2 point, ce qui n'est pas significativement différent. En 2009, on retrouve les valeurs de 2007, ce qui conduit à une stabilité des deux taux sur trois ans. Elle se poursuit en 2010 pour le problème des déchets puisque ce sont 5,9 % des personnes de 14 ans et plus qui le citent. Sur quatre ans, ce taux est demeuré entre 5,8 % et 6 %.

Pour les « lieux occupés pour revendre », la proportion de personnes qui en ont fait « l'expérience directe » augmente de 0,3 point sur un an en 2010 et se situe à 7,5 %. L'écart de 0,3 point entre 2009 et 2010 n'est pas significatif. Celui de 0,4 point entre 2008 et 2010, l'est quant à lui, ce qui permet d'affirmer qu'il existe une tendance à la hausse.

Des problèmes qui se cumulent près d'une fois sur deux

Les personnes de 14 ans et plus qui ont déclaré avoir « observé des phénomènes de consommation ou de trafic » peuvent répondre positivement ou négativement à chacune des trois questions sur les problèmes qui ont pour objectif de

déterminer la nature des phénomènes. Ils peuvent ainsi choisir de citer de un à trois problèmes, voire aucun.

En 2010, un peu moins d'une personne sur cinq ayant observé des phénomènes (18,6 %), (tableau 2), ne retient aucun des problèmes prévus par le questionnaire, lieux occupés pour consommer, pour revendre de la drogue, et des déchets ont été laissés par les consommateurs comme s'étant produit dans leur cadre de vie au cours des 12 derniers mois. On rappelle que les enquêtés doivent avoir « fait l'expérience directe » des problèmes.

Lors des enquêtes précédentes, cette proportion a été soit du même ordre, 18,3 % en 2008, soit inférieur d'environ de 2 points ou plus. Elle a été voisine de 16 % lors des enquêtes de 2007 (15,8 %) et de 2009 (16,3 %). Ainsi, chaque année pour un peu plus de 80 % des personnes ayant observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue, on dispose d'informations complémentaires sur leur nature ⁵.

Les enquêtés « ayant observé des phénomènes » sont plus nombreux à citer 2 ou 3 problèmes qu'un seul : en 2010, 47 % d'entre eux déclarent 2 ou 3 problèmes à comparer à 34,5 % qui en ont déclaré qu'un. Lors des enquêtes précédentes, la première proportion était un peu supérieure, proche de 48 %, et la seconde a varié entre 33,5 % et 36,2 %. Pour chaque type de réponse, les différences d'une enquête à l'autre, qui n'excèdent pas 3 points, sont bien moindres que l'écart de plus de 10 points qui existe entre elles et ce lors de chaque enquête annuelle.

Il apparaît que près d'une fois sur deux, un enquêté qui a observé des phénomènes a fait « l'expérience directe » de plusieurs des problèmes.

En particulier, **dans 16,3 % des cas en 2010, les trois problèmes sont cités par l'enquêtés. Cela signifie qu'au cours des 12 derniers mois, selon leur expérience directe, des lieux de leur**

Tableau 2. Le type et le nombre de problèmes liés à la drogue s'étant produit dans le quartier d'après l'expérience directe des personnes de 14 ans et plus ayant déclaré au préalable avoir observé des phénomènes de consommation et de trafic de drogues dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" – Personnes de 14 ans et plus (interrogées de janvier à avril)	Résultats cumulés sur les 4 enquêtes	2007	2008	2009	2010
Personnes ayant déclaré avoir "observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier au cours des 12 derniers mois" (Nombre en données brutes)	13 052	3 307	3 213	3 250	3 282
Part des personnes de 14 ans et plus (% en données pondérées)	17,8	17,6	17,0	17,9	18,8
Répartition des personnes considérées selon le nombre et le type de problèmes cités (% en données pondérées)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
La personne déclare que l'un au moins des 3 problèmes liés à la drogue s'est produit dans son quartier (ou son village) au cours des 12 derniers mois d'après son expérience directe	82,7	84,2	81,7	83,7	81,4
La personne cite <u>un et un seul</u> des problèmes liés à la drogue parmi les 3 proposés	35,0	36,2	33,5	35,8	34,5
dont « Lieux occupés pour consommer »	26,3	26,8	24,3	27,3	26,8
La personne cite <u>deux ou trois</u> des problèmes liés à la drogue parmi les 3 proposés	47,7	48,0	48,1	47,9	47,0
dont « Lieux occupés pour revendre » et « Lieux occupés pour consommer »	18,1	17,6	18,2	18,2	18,4
« Lieux occupés pour revendre », « Lieux occupés pour consommer » et « Déchets laissés par des consommateurs »	16,6	16,4	17,7	16,2	16,3
« Lieux occupés pour consommer » et « Déchets laissés par des consommateurs »	12,2	13,1	11,4	12,7	11,5
La personne ne cite aucun des 3 problèmes liés à la drogue comme s'étant produit dans son quartier (ou son village) au cours des 12 derniers mois d'après son expérience directe	17,3	15,8	18,3	16,3	18,6

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

cadre de vie ont été occupés pour consommer, pour revendre de la drogue et des déchets ont été laissés par des consommateurs.

En 2008, jusqu'à 17,7 % des personnes ayant observé des phénomènes ont été témoins des trois problèmes. Pour les autres enquêtes, le taux est quasiment égal à celui de 2010, 16,4 % en 2007 et 16,2 % en 2009.

Si on entre dans le détail des différentes combinaisons de problèmes qu'on déduit des réponses des enquêtés, on voit presque toujours apparaître les problèmes de consommation, seul ou avec d'autres. Il est l'unique problème qui s'est produit sur 12 mois pour 26,8 % des enquêtés ayant observé des phénomènes lors de l'enquête 2010. Les autres réponses uniques, « lieux

occupés pour revendre » (4,6 % en 2010) et « déchets laissés par les consommateurs » (3,1 %), sont bien moins fréquentes.

Ces deux problèmes sont les plus souvent cités conjointement avec les « lieux occupés pour consommer » : outre les cas de cumul des trois réponses déjà évoqués, pour 18,4 % des personnes « ayant observé des phénomènes » en 2010, des lieux du quartier ont été occupés au cours des 12 derniers mois, à la fois pour consommer et pour revendre. Des lieux ont été occupés pour consommer et des déchets ont été laissés par des consommateurs pour 11,5 % d'entre eux. Lors des enquêtes précédentes, les parts ont été assez proches de celles de 2010, et de ce fait se placent dans le même ordre de fréquence.

•••(5) On pourrait envisager une initiative pour mieux caractériser les phénomènes observés par les personnes ne choisissant aucun des 3 problèmes afin d'illustrer ce dont ils ont été les témoins. On peut leur poser une question complémentaire sur la nature des phénomènes observés. Il s'agirait d'une question ouverte qui permet à l'enquêteur de noter directement les propos de l'enquêté.

Les types de réponses qui ont été collectées dépendent fortement du choix qui a été proposé aux enquêtés. La question initiale sur les phénomènes cite de façon explicite « la consommation ou le trafic de drogue ». Puis, les trois problèmes envisagés sont liés, soit à la consommation, « lieux occupés » et « déchets laissés par les consommateurs », soit au trafic, « lieux occupés pour la revente ».

A ce stade, on aimerait pouvoir déduire des profils de réponse, une typologie des situations auxquelles sont confrontés les enquêtés ayant observé des phénomènes. On dispose d'une information sur la fréquence des phénomènes puis une caractérisation de leur nature. On ne peut pas considérer a priori que le cumul de problèmes qui sont fortement liés, consommation et déchets par exemple, soit en tant que tel un élément discriminant.

On peut vouloir hiérarchiser les situations décrites par les enquêtés en fonction de l'existence ou non d'un problème, comme des lieux occupés pour de la revente, et considérer comme moins « graves » les cas où aucun problème n'est cité. Pour vérifier si de tels choix pourraient être pertinents, on va exploiter la question sur la gêne pour les enquêtes 2009 et 2010, puisque précédemment leur formulation et leur disposition dans le questionnaire était différente (voir développements). Il s'agit de s'interroger sur l'opinion des enquêtés relativement au type de problèmes qu'ils déclarent observer (Zoom sur).

Zoom sur : Opinion des personnes de 14 ans et plus interrogées lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2009 et 2010 sur les problèmes liés à la drogue dans leur cadre de vie

Lorsqu'on cumule les résultats des enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2009 et 2010, on peut analyser les réponses de plus de 6 500 personnes de 14 ans et plus ayant déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois (tableau A4, en annexes). En données pondérées (voir développements), elles représentent 18,4 % des personnes de 14 ans et

plus interrogées lors des deux enquêtes.

Ces personnes ayant déclaré « avoir observé des phénomènes » peuvent en expliciter la nature à partir de trois « problèmes liés à la drogue » pour lesquels on dispose de données en évolution sur les quatre enquêtes annuelles (graphique 2). La question d'opinion sur ces problèmes dont la formulation est la suivante : « Diriez-vous que, dans votre quartier (ou votre village), la présence de vendeurs, de consommateurs ou de déchets liés à la drogue est : « très gênante », « Gênante », « peu gênante », « pas du tout gênante », « sans objet (pas de revente ou consommation de drogue) », « ne sait pas ».

En raison de l'ajout de la modalité « Sans objet (pas de revente ou consommation de drogue) » en 2009, les résultats des deux enquêtes les plus récentes ne peuvent pas être comparés à ceux des enquêtes précédentes (voir développements).

On s'intéresse à la question sur la gêne suscitée par les problèmes de drogue dans le cadre de vie afin de savoir si l'opinion des personnes « ayant observé des phénomènes » varie en fonction de la fréquence des phénomènes, de la nature des problèmes ou de leur nombre. Cette approche plus structurelle que conjoncturelle conduit à cumuler les résultats des enquêtes 2009 et 2010 et non à les comparer.

En réponse à la question sur la « gêne » posée lors des enquêtes de 2009 et 2010, 51,1 % des personnes de 14 ans et plus « ayant observé des phénomènes » déclarent que « la présence de vendeurs, de consommateurs ou de déchets liés à la drogue » est gênante, voire très gênante. Ils sont 22,7 % à considérer la présence de ces problèmes liés à la drogue « très gênante » et 28,4 % « gênante ».

Un peu plus de 42 % des personnes « ayant observé des phénomènes » déclarent que la présence des problèmes liés à la drogue dans leur

cadre de vie est peu ou pas du tout gênante. Dans le détail, elle est « peu gênante » pour 23,7 % d'entre elles et « pas du tout gênante » pour 19,1 %.

Pour 5,2 % des personnes « ayant observé des phénomènes », la question sur la gêne est jugée « sans objet ». Ce cas est prévu dans le questionnaire pour les personnes n'ayant pas observé de phénomènes d'elles-mêmes au cours des 12 derniers mois, comme on le voit dans la parenthèse qui précise le contenu de la notion de « sans objet » : « pas de revente ou consommation de drogue ». Le « sans objet » ayant été ajoutée aux modalités de réponse, y compris pour les personnes qui ont observé des phénomènes, une partie d'entre elles l'a choisie (voir développements).

Jusqu'à 70 % de personnes qui déclarent la présence de problèmes liés à la drogue dans leur cadre de vie comme « gênante, voire très gênante »

Selon la fréquence des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans le quartier ou le village au cours des 12 derniers mois, la proportion de personnes qui qualifient de « gênante ou très gênante » la présence de problèmes liés à la drogue s'accroît fortement. Elle se situe à 34,6 % pour les personnes qui déclarent avoir observé très rarement des phénomènes et à 47,6 % pour celles qui les ont observés « de temps en temps », soit 13 points de plus.

Pour la fréquence la plus élevée, l'écart est d'au moins 20 points avec les autres fréquences : plus de 68 % des personnes qui ont souvent observé des phénomènes, estiment que la présence des problèmes liés à la drogue est gênante ou très gênante. Cette présence est jugée « très gênante » pour 37,4 % d'entre eux, soit une part supérieure à celle des personnes qui la trouvent gênante (30,9 %).

Lorsqu'on compare les réponses des enquêtés en fonction de la nature des problèmes cités, les différences sont plus limitées : 57,7 % des personnes qui déclarent que « des lieux ont été occupés pour consommer » considèrent gênante ou très gênante la présence des problèmes liés à la drogue. Pour les deux autres problèmes, « lieux occupés pour revendre » et « déchets laissés par des consommateurs », cette part est supérieure à 70 %.

On peut déduire du niveau de ces taux, tous supérieurs à la moyenne de 51,1 %, que dès lors qu'une personne cite un problème au moins, caractérisant la nature des phénomènes se produisant dans son cadre de vie, une gêne est plus souvent ressentie.

On a observé que les problèmes liés à la revente ou aux déchets étaient en général associés à ceux liés à la consommation. Or, la proportion de personnes se déclarant « gênées ou très gênées » s'accroît elle-aussi fortement en fonction du nombre de problèmes cités.

Ainsi, lorsque la personne a précédemment affirmé que deux ou trois problèmes se sont produits dans son cadre de vie au cours des 12 derniers mois, à plus de 70 % elles jugent leurs présences « gênante ou très gênante ». Cette part est près de deux fois moins élevée (40,3 %), lorsqu'un seul problème est cité. On a vu qu'il s'agit dans une très large mesure de cas où le problème unique cité est l'existence de lieux occupés pour consommer. Il apparaît donc difficile de mesurer la gêne des trois problèmes proposés indépendamment des cas où ils se cumulent.

On peut établir que lorsque le seul problème qui s'est produit est lié à la consommation, ce qui concerne plus du quart des personnes « ayant observé des phénomènes », la gêne est moins forte : dans ce cas, un peu moins de 36 % des enquêtés déclarent la présence comme « gênante ou

très gênante ». Dès lors que les lieux occupés pour consommer sont cités avec au moins un autre problème, soit pour 46,7 % des personnes ayant observé des phénomènes, la part des personnes estimant la présence de ces problèmes comme étant « gênante ou très gênante » dépasse 70 %.

Il arrive aussi que la personne qui déclare avoir observé des phénomènes ne cite aucun des problèmes parmi les trois qui lui sont soumis (17,5 % des cas lors des enquêtes 2009 et 2010). L'enquête ne permet pas pour celles-ci de déterminer la nature des phénomènes observés. On peut en revanche remarquer qu'elles sont les moins nombreuses (20,2 %) à qualifier la présence de problèmes liés à la drogue comme « gênante ou très gênante » et que la part de celles qui choisissent la modalité « sans objet (*pas de revente ou consommation de drogue*) » atteint près de 22 %.

Les réponses « sans objet » ne sont pas en contradiction avec celles qui précèdent si la personne ne cite aucun problème. C'est le cas le plus fréquent. Pour un nombre très limité d'enquêtés, 30 en 2009 ou 45 en 2010, un ou plusieurs problèmes sont cités et la modalité contradictoire « sans objet » est choisie. Si on avait anticipé la perturbation causée par l'ajout de cette modalité (voir développements), on aurait prévu une procédure pour signaler à l'enquêteur une éventuelle incohérence. Désormais, pour préserver la continuité de la série de deux enquêtes consécutives comparables, on va sensibiliser les enquêteurs sur la cohérence des réponses mais sans modifier à nouveau les modalités. Pour les personnes qui ont observé des phénomènes mais qui n'ont cité aucun problème, la réponse « sans objet » n'est pas incohérente, mais une question demeure sur la nature des phénomènes qu'elles déclarent avoir observés.

La recherche d'une caractérisation des situations en fonction des problèmes qui se sont produits conduit à préférer un indicateur relatif à leur nombre plutôt qu'à leur nature. On dispose ainsi en plus de la fréquence d'observation d'une autre échelle

de différenciation des situations. Or, comme on l'a vu, ne choisir aucun des problèmes, après avoir déclaré que des phénomènes se sont souvent produits sur 12 mois, ne permet pas d'en connaître la nature. C'est pourquoi, pour caractériser une population (voir chapitre 2), on ajoutera à la statistique de base, qui est la part des personnes qui ont observé des phénomènes, non seulement la part de celles qui les ont souvent observés mais aussi celles des personnes qui citent plusieurs problèmes.

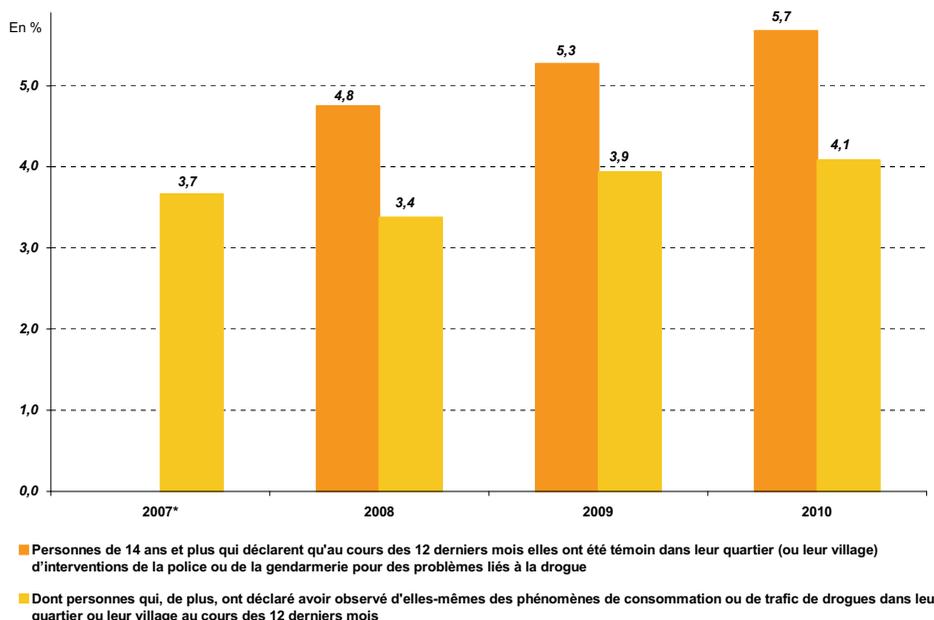
La part de personnes déclarant avoir été témoin dans leur cadre de vie d'interventions de la police ou de la gendarmerie liée à la drogue atteint près de 6 % en 2010

Lors des trois enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2008 à 2010, toutes les personnes de 14 ans et plus interrogées ont répondu à la question sur l'intervention de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes de drogue dans le quartier ou le village (voir développements). On mesure ainsi qu'en 2010, 5,7 % des personnes de 14 ans et plus déclarent avoir été témoin d'intervention de la police ou de la gendarmerie dans leur quartier ou leur village pour des problèmes liés à la drogue (graphique 3).

Ce taux a connu depuis l'enquête « cadre de vie et sécurité » de 2008, deux variations annuelles à la hausse significatives (tableau A6 en annexes). Il est passé de 4,8 % à 5,3 % de 2008 à 2009, soit une augmentation de 0,5 point très significative et il s'est élevé à nouveau de 0,4 point en 2010. Le taux de 2010 est significativement supérieur à celui de 2009 et très significativement supérieur à celui de 2008. En deux ans, il s'est apprécié de près de 1 point.

Pour procéder à une comparaison sur quatre ans, on doit s'intéresser à la proportion de personnes de 14 ans et plus qui, ayant déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers

Graphique 3. La proportion de personnes de 14 ans et plus qui ont été témoin dans leur quartier (ou leur village) d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue mesurée lors des enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2008 à 2010, et proportion de personnes qui, de plus, ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur cadre de vie sur 12 mois



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

* En 2007, la question sur l'intervention a été posée uniquement aux personnes ayant au préalable déclaré avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois.

Tableau 3. La proportion de personnes de 14 ans et plus qui ont été témoin dans leur quartier (ou leur village) d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue mesurée lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2008 à 2010, et proportion de personnes qui, de plus, ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur cadre de vie sur 12 mois

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" – Personnes de 14 ans et plus (interrogées de janvier à avril)	Résultats cumulés sur les 4 enquêtes*	2007*	2008	2009	2010
Nombre de personnes de 14 ans et plus interrogées	68 313	17 496	17 176	17 123	16 518
Toute réponse à la question : " Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été témoin, dans votre quartier (ou votre village), d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue ? " (% en données pondérées)	-	-	100,0	100,0	100,0
Oui	-	-	4,8	5,3	5,7
Non	-	-	92,3	91,3	91,8
Ne sait pas (dont "a été témoin d'une intervention sans certitude sur la cause")	-	-	3,0	3,4	2,4
Dont Personnes ayant déclaré avoir "observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans leur quartier au cours des 12 derniers mois" (Nombre en données brutes)	13 052	3 307	3 213	3 250	3 282
Part des personnes de 14 ans et plus (% en données pondérées)	17,8	17,6	17,0	17,9	18,8
Toute réponse à la question : " Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été témoin, dans votre quartier (ou votre village), d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue ? " (% en données pondérées)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	21,1	20,8	19,8	21,9	21,7
Non	74,6	75,3	75,5	73,0	74,5
Ne sait pas (dont "a été témoin d'une intervention sans certitude sur la cause")	4,3	3,9	4,7	5,0	3,7

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

* En 2007, la question sur l'intervention a été posée uniquement aux personnes ayant au préalable déclaré avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois.

mois, soit 18,8 % d'entre elles en 2010, ajoutent qu'elles ont été témoins d'interventions de la police ou de la gendarmerie dans leur quartier ou leur village sur la même période. Un peu plus d'une personne sur cinq ayant observé des phénomènes est dans le cas lors des enquêtes de 2007⁶ à 2010 (tableau 3), ce qui représente en 2010, 4,1 % des 14 ans et plus.

Lors des enquêtes de 2008 à 2010, il apparaît qu'un peu moins de trois fois sur quatre, une personne qui a été témoin d'une intervention en rapport avec des problèmes de drogue a, par ailleurs, observé des phénomènes de consommation ou de trafic dans son cadre de vie au cours des 12 derniers mois.

Pour 2007, on ne dispose que de la proportion de personnes qui ont à la fois observé des phénomènes et ont été témoins d'interventions, soit 3,7 % des 14 ans et plus. Ce taux a baissé significativement en 2008, de – 0,3 point, avant de connaître une hausse très significative de + 0,5 point entre 2008 et 2009. Il s'est alors établi à 3,9 %, une valeur trop proche de celle de 2010 (écart de 0,2 point) pour que la variation annuelle la plus récente soit significative. Par rapport à 2007, le taux de 2010 est significativement supérieur et il l'est très significativement par rapport à 2008.

La mention « a été témoin d'une intervention sans certitude sur la cause » ajoutée à la modalité de réponse « ne sait pas » permet de s'assurer que les personnes qui ont été témoins d'une intervention de la police ou de la gendarmerie sans pouvoir établir de lien avec les problèmes de drogue ne répondent pas positivement à la question sur l'intervention. Or, la proportion de personnes qui ont choisi la réponse « ne sait pas » a varié significativement lors des trois enquêtes au cours desquelles elle a été posée à toutes les personnes de 14 ans et plus : elle a été mesurée à 3 % en 2008, à 3,4 % en 2009 et 2,4 % en 2010.

••• (6) En 2007, il avait été prévu de poser la question sur l'intervention de la police ou de la gendarmerie dans le cadre de vie pour des problèmes liés à la drogue aux seules personnes « ayant observé des phénomènes » (voir développements).

Pour les questions où la modalité « ne sait pas » est proposée sans précision, par exemple pour celle sur la fréquence d'observation des phénomènes (tableau 1) ou celle sur la gêne (tableau A4 en annexes), la proportion de personnes qui la choisissent est proche de 1 % et elle est bien moins variable. On peut donc légitimement considérer qu'une partie des personnes qui répondent « ne sait pas » à la question sur l'intervention, ont été témoins d'au moins un d'entre-eux sur les 12 derniers mois mais qu'ils n'ont pu en déterminer l'origine.

Il est donc possible qu'une partie des 3,4 % de personnes ayant répondu « ne sait pas » en 2009, aient en fait été témoins d'intervention en lien avec des problèmes de drogue. Avec une part de 1 point plus faible en 2010, soit 2,4 % de réponses « ne sait pas », on peut supposer que les enquêtés ont été plus à même de déterminer la cause de l'intervention. Le passage de 5,3 % à 5,7 % de réponses « oui » à la question sur l'intervention qui est significatif d'un point de vue numérique ne signifie donc pas nécessairement que les personnes ont été témoins

plus fréquemment. Une meilleure connaissance de l'origine de l'intervention peut expliquer tout ou partie de l'écart.

Sur un an, on ne peut donc pas considérer que la part de personnes de 14 ans et plus ayant observé des interventions en rapport avec la drogue a augmenté. Sur 2 ans, entre 2008 et 2010, l'écart de 0,9 point pour le taux de réponses « oui » peut être atténué par la baisse de 0,6 point du taux de réponses « ne sait pas », sans pour autant remettre en cause la tendance.

* * *

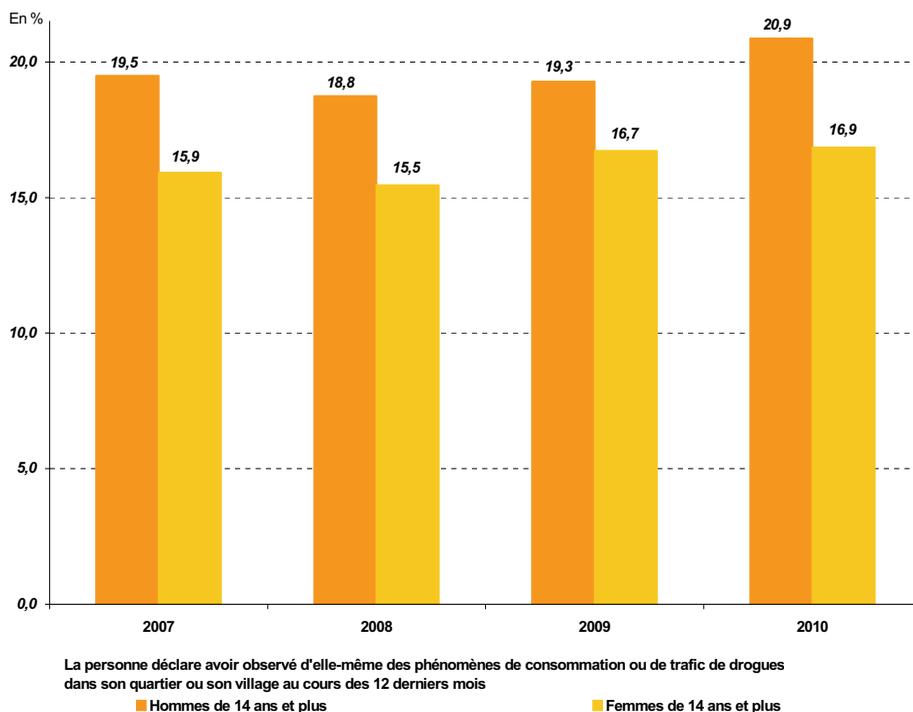
FRÉQUENCE DES PHÉNOMÈNES DE CONSOMMATION ET DE TRAFIC DE DROGUE DANS LE CADRE DE VIE SELON LE SEXE ET L'ÂGE DES PERSONNES DE 14 ANS ET PLUS INTERROGÉES

Les hommes de 14 ans et plus déclarent observer des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue plus fréquemment que les femmes

Lors de l'enquête « cadre de vie et sécurité » 2010, près de 21 % des hommes de 14 ans et plus ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois. Pour les femmes de 14 ans et plus, la proportion correspondante qui se situe à moins de 17 % est 4 points plus faible (graphique 4).

Les méthodes statistiques servant à comparer des variations de taux dans le temps peuvent aussi permettre de comparer des taux relatifs à différentes catégories de la population extrait d'une même enquête. En 2010, 7 069 hommes et 9 449 femmes de 14 ans et plus ont été interrogés (tableau A7 en annexes). Sur la base de ces deux tailles d'échantillons, l'écart entre les deux taux mesurés, soit respectivement 20,9 % et 16,9 % est très significatif.

Graphique 4. La proportion de personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur cadre de vie sur 12 mois selon le sexe



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

La part des hommes de 14 ans et plus déclarant « avoir observé des phénomènes » a été significativement supérieure à celle des femmes lors des quatre enquêtes annuelles « cadre de vie et sécurité ». L'écart a été le plus faible en 2009 puisque alors 19,3 % des hommes et 16,7 % des femmes disaient avoir observé des phénomènes, soit une différence de 2,6 points qui est suffisante pour être qualifiée de « très significative » (voir développements). En 2007 (+ 3,6 points) et 2008 (+ 3,3 points), elle a été supérieure à 3 points.

L'augmentation de près de 1 point de la proportion de personnes de 14 ans et plus déclarant « avoir observé des phénomènes » entre les deux enquêtes « cadre de vie et sécurité » les plus récentes est due principalement à la variation des réponses des hommes. Alors que pour ces derniers la proportion passait de 19,3 % en 2009 à 20,9 % en 2010, soit une hausse de 1,6 point qui est très significative (tableau A8 en annexes), pour les femmes, elle a peu varié. Elle connaît une augmentation de 0,2 point sur un an qui n'est pas significative. Ces différences de variations expliquent pourquoi, en 2010, l'écart entre les taux de réponses des hommes et des femmes atteint quatre points.

Lorsqu'on compare les valeurs mesurées en 2010 à celles antérieures à 2009, la tendance à la hausse se vérifie à la fois pour les hommes et les femmes. En 2008, les proportions d'hommes et de femmes de 14 ans et plus déclarant « avoir observé des phénomènes » est la plus faible des quatre enquêtes, respectivement 18,8 % pour les hommes et 15,5 % pour les femmes. Par rapport à ces deux taux, ceux de 2010 sont significativement supérieurs pour les hommes et les femmes. La tendance sur deux ans est la même car, pour les femmes de 14 ans et plus, c'est entre 2008 et 2009 que la variation annuelle la plus significative s'est produite (+ 1,2 point).

Sur trois ans, entre 2007 et 2010, la hausse est significative pour les femmes (+ 1 point) et très significative pour les hommes (+ 1,4 point).

On dispose de plusieurs informations qui caractérisent les phénomènes liés à la drogue observés dans leur cadre de vie au cours des 12 mois précédant l'enquête par une partie des hommes et des femmes interrogés. On a retenu des analyses précédentes trois d'entre elles : avoir « souvent observé des phénomènes », avoir fait l'expérience directe d'au moins deux des trois problèmes proposés (« lieux occupés pour la revente », « lieux occupés pour consommer » et « déchets laissés par des consommateurs ») et avoir été témoins d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour ces problèmes. Pour chacun d'entre eux, les statistiques accessibles sur quatre ans sont celles relatives aux personnes qui ont au préalable déclaré avoir observé au moins une fois au cours des 12 derniers mois des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier.

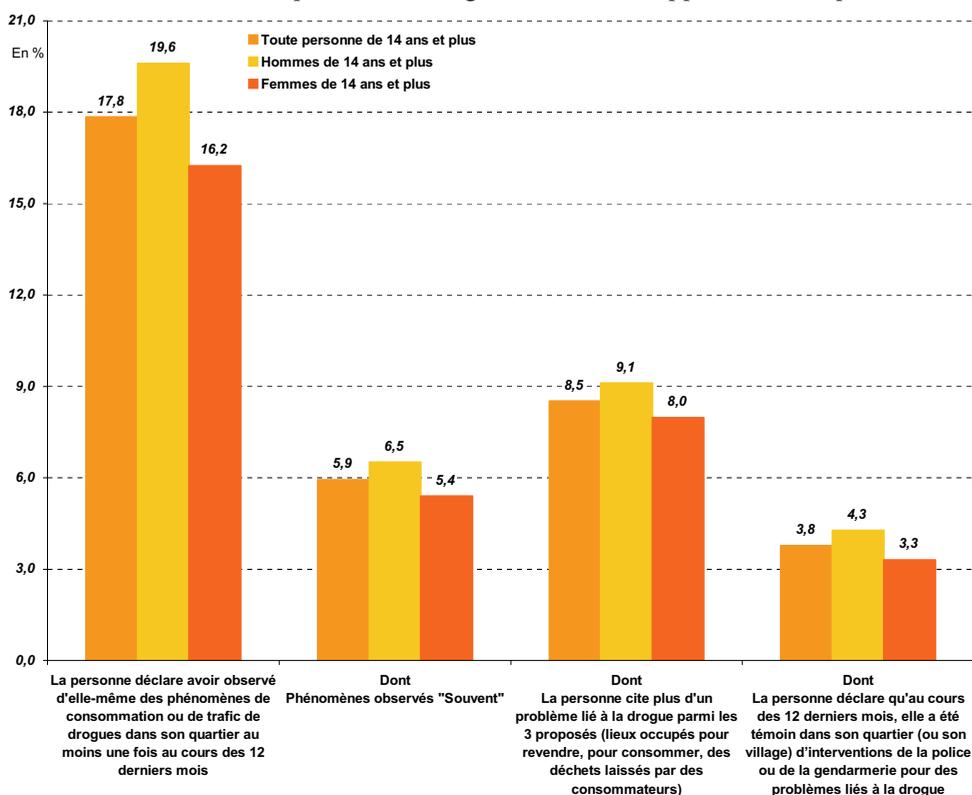
Par la suite, afin de poursuivre l'analyse comparée des réponses des hommes et des femmes, on va cumuler les résultats des quatre enquêtes (voir tableau A8bis en annexes). Par définition, cela signifie qu'on ne présente plus les données en évolutions, mais surtout cela permet d'étudier un

échantillon cumulé composé de plus de 29 000 hommes et plus de 39 000 femmes de 14 ans et plus. On peut alors envisager de croiser ce critère avec l'âge, y compris avec des tranches d'âges très détaillées.

Lorsqu'on considère les résultats cumulés des enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2010 au cours desquelles 68 313 personnes de 14 ans et plus ont été interrogées, on mesure en données pondérées que 17,8 % d'entre elles ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au cours des 12 mois précédents (graphique 5).

Les différences de réponses entre hommes et femmes qu'on a décrites pour chacune des lors des quatre enquêtes annuelles se traduisent par un écart de plus de 3 points : en moyenne sur les quatre enquêtes, 19,6 % des hommes de 14 ans et plus déclarent « avoir observé des phénomènes » et 16,2 % des femmes.

Graphique 5. Les réponses cumulées à partir des 4 enquêtes « Cadre de vie et sécurité » des hommes et des femmes de 14 ans et plus sur la fréquence des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur cadre de vie sur 12 mois, sur le nombre de problèmes liés à la drogue qui se sont produits et sur l'intervention de la police ou de la gendarmerie en rapport avec ces problèmes



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Pour les trois critères qui ont été choisies afin de préciser la fréquence et la nature des problèmes liés à la drogue dans le cadre de vie, les hommes sont significativement plus nombreux à les avoir connues au cours des 12 derniers mois. Ce sont ainsi 6,5 % des hommes de plus de 14 ans qui déclarent avoir souvent observé des phénomènes à comparer à 5,4 % pour les femmes.

Plus de 9 % d'entre eux ont cité deux problèmes parmi les trois proposés (« lieux occupés pour la revente », « lieux occupés pour consommer » et « déchets laissés par des consommateurs ») alors que 8 % des femmes de 14 ans et plus sont dans ce cas, soit 1,1 point de moins.

L'écart entre les réponses des hommes et des femmes est à nouveau d'environ 1 point sur le 3^e critère, « avoir été le témoin d'interventions de la police ou de la gendarmerie dans le quartier ou le village pour des problèmes liés à la drogue »⁷ : 4,3 % des hommes de 14 ans et plus déclarent avoir été témoin de telles interventions et 3,3 % des femmes.

En considérant uniquement les hommes de 14 ans et plus qui ont déclaré avoir « observé des phénomènes », il apparaît que 33,2 % d'entre eux les ont souvent observé sur 12 mois (tableau 5). Cette part est identique parmi les femmes ayant observé des phénomènes. Sur ce critère, il n'existe donc pas de différences entre hommes et femmes qui s'ajouteraient à celle relative au nombre total de personnes ayant observé des phénomènes.

Un peu moins de la moitié des personnes ayant observé des phénomènes ont cité deux ou trois des problèmes prévus par le questionnaire (« lieux occupés pour la revente », « lieux occupés pour consommer » et « déchets laissés par des consommateurs ») comme s'étant produit au cours de 12 derniers mois. Environ 49 % des femmes ayant observé des phénomènes citent 2 ou 3 problèmes et 46,5 % des hommes.

Tableau 5. Fréquence des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le cadre de vie sur 12 mois selon le sexe des personnes de 14 ans et plus et part des différentes situations envisagées rapportées au total des 14 ans ou au total des personnes ayant observé des phénomènes pour les hommes et pour les femmes

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" Résultats cumulés Enquêtes de 2007 à 2010 (% en données pondérées)	La personne déclare avoir observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans son quartier ou son village au moins une fois au cours des 12 derniers mois	Dont Phénomènes observés "Souvent"	Dont La personne cite plus d'un problème lié à la drogue parmi les 3 proposés (lieux occupés pour revendre, lieux occupés pour consommer, ou déchets laissés par des consommateurs)	Dont La personne déclare qu'au cours des 12 derniers mois, elle a été témoin dans son quartier (ou son village) d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue
14 ans et plus % des 14 ans et plus	17,8	5,9	8,5	3,8
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	33,2	47,7	21,1
Hommes de 14 ans et plus % des 14 ans et plus	19,6	6,5	9,1	4,3
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	33,2	46,5	21,8
Femmes de 14 ans et plus % des 14 ans et plus	16,2	5,4	8,0	3,3
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	33,2	49,1	20,3

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Note de lecture : 19,6 % des hommes de 14 ans et plus ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au moins une fois au cours des 12 derniers mois et 6,5 % des hommes de 14 ans et plus les ont observés « souvent ». La part des hommes de 14 ans et plus ayant souvent observé des phénomènes rapportée au total de ceux qui les ont observés au moins une fois est mesurée à 33,2 %.

On en déduit à nouveau que les proportions d'hommes et de femmes de 14 ans et plus qui ont cité 2 ou 3 problèmes, rapportées à toutes les personnes de 14 ans et plus, soit respectivement 9,1 % et 8 %, diffèrent parce que la part des hommes ayant observé des phénomènes est à l'origine supérieure à celle des femmes. Une fois que les personnes déclarent avoir observé des phénomènes, il arrive même un peu plus fréquemment que les femmes citent 2 ou 3 problèmes.

Pour le 3^e critère, la fréquence des interventions, la situation est comparable à ce qui vient d'être vu : hommes et femmes ayant observé des phénomènes sont en proportion à peu près aussi nombreux à avoir été témoins d'interventions de la police ou de la gendarmerie dans le quartier ou le village pour des problèmes liés à la drogue, 21,8 % pour les hommes ayant observé des phénomènes et 20,3 % pour les femmes.

On conclut que la différence entre hommes et femmes ne porte pas sur la nature des situations auxquelles ils ou elles déclarent avoir été confrontés sur les 12 derniers mois dans leur cadre de vie, du moins selon les trois éléments descriptifs choisis.

Les populations masculines et féminines se distinguent sur leur répartition selon les différentes tranches d'âge (tableau A9 en annexes). Pour les hommes de 14 ans et plus formant l'échantillon cumulé des quatre enquêtes « cadre de vie et sécurité », la part des moins de 30 ans s'établit à 23,7 % et celle des 65 ans et plus est inférieure à 18 %. Pour les femmes, la part des 14 à 29 ans s'élève à 21,7 % et celle des 65 ans et plus à 22,2 %. On peut se demander dans quelle mesure, en tenant compte de l'âge en plus du sexe, la fréquence d'observation des phénomènes liés à la drogue varie.

Plus du quart des hommes et des femmes de 14 à 21 ans déclarent observer des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur cadre de vie

Les 68 313 personnes de 14 ans et plus ayant répondu aux enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2010 ont été réparties en 7 tranches d'âge afin d'étudier leur réponse à la question sur l'observation des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le cadre de vie.

Les tranches qui sont utilisées sont le résultat d'un compromis entre l'utilisation de seuil correspondant à des chiffres ronds (finissant

••• (7) Sous réserve d'avoir au préalable déclaré « avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue » au moins une fois dans son cadre de vie sur 12 mois.

par 5 ou par 0) et l'homogénéité des taux de réponses entre les personnes d'une même classe pour la question sur l'observation de phénomènes dans le cadre de vie. Cela explique pourquoi, après la tranche d'âges des « 30 à 39 ans », on regroupe ensemble les « 40 à 54 ans ». Le taux de réponses des 50 à 54 ans étant bien plus proche de celui des 40 à 49 ans que des personnes de 55 à 59 ans, il a été décidé de les réunir au sein d'une même tranche. Pour les moins de 30 ans, le seuil de 21 ans permet de distinguer deux tranches d'âges. D'un point de vue numérique, le choix d'une limite à 22 ans aurait été plus discriminant mais on lui a préféré le seuil immédiatement voisin de 21 ans, d'usage plus commun.

La proportion de personnes qui déclarent avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue au moins une fois dans leur cadre de vie au cours des 12 derniers mois décroît selon les tranches d'âge définies. Elle est supérieure à 28 % pour les 14 à 21 ans (tableau A10 en annexes), alors qu'elle est près de 4,5 fois plus faible pour les 75 ans et plus (6,4 %).

Pour l'ensemble des 14 ans et plus, la part moyenne des personnes qui déclarent avoir observé des phénomènes s'élève à 17,8 % lorsqu'on cumule les quatre enquêtes annuelles. Les réponses des personnes de 40 à 54 ans sont les plus proches de cette moyenne puisque 17,9 % d'entre elles déclarent avoir observé des phénomènes. Outre les 14 à 21 ans, les autres personnes de moins de 40 ans ont bien plus fréquemment déclaré avoir observé des phénomènes : c'est le cas de 24,3 % des 22 à 29 ans et de 20 % des 30 à 39 ans.

Entre les classes d'âge consécutives, les différences de taux sont particulièrement marquées à partir de 55 ans : on passe de 15,4 % de personnes qui ont observé des phénomènes chez les 55 à 64 ans à moins de 11 % pour les 65 à 74 ans, soit - 4,6 points. Une baisse du même ordre intervient entre ces derniers et les 75 ans et plus (- 4,4 points). On trouve aussi des écarts de l'ordre de - 4 points entre les 14 à 21 ans et les 22 à 29 ans (- 3,8 points) puis avec les 30 à 39 ans (- 4,3 points).

On dispose ainsi de deux caractéristiques, l'âge et le sexe, en fonction desquelles les réponses à la question sur la fréquence des phénomènes liés à la drogue varient fortement, voire très fortement si on considère les classes d'âge les plus extrêmes.

En croisant les deux caractéristiques, on cherche à évaluer leur rôle respectif dans la fréquence d'observation des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le cadre de vie sur 12 mois. Il apparaît alors que les différences entre hommes et femmes existent pour chaque classe d'âge, à l'exception des 75 ans et plus, et que la décroissance selon la tranche d'âge concerne tant les hommes et les femmes pris séparément. Les effets des deux caractéristiques se conjuguent.

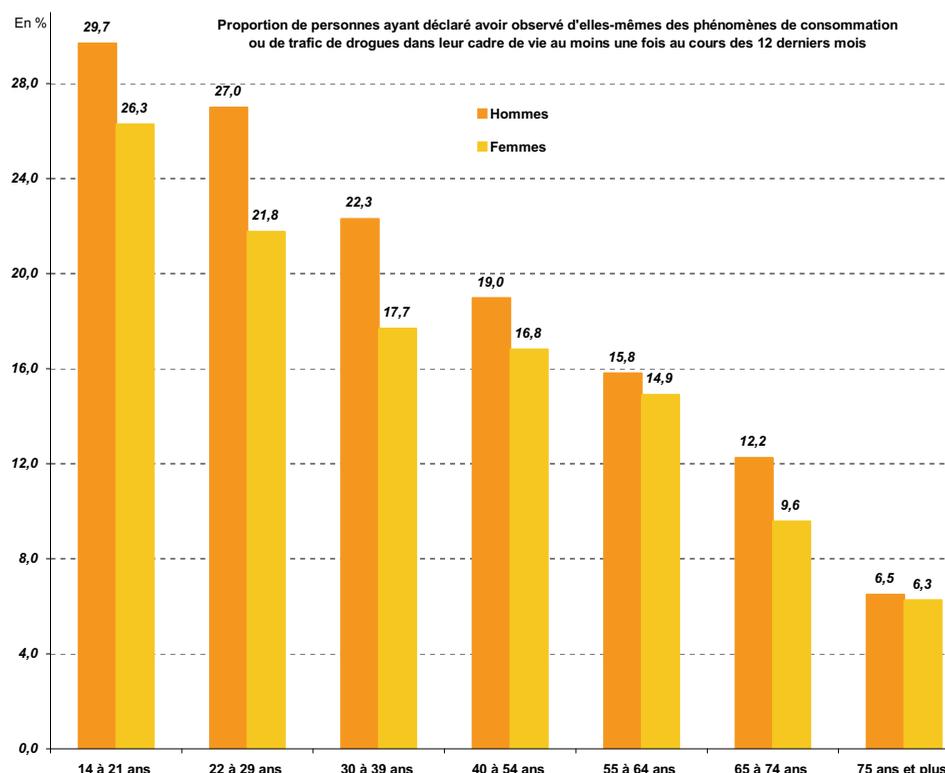
Ainsi, ce sont les hommes de 14 à 21 ans qui le plus souvent, pour près de 30 % d'entre eux, déclarent avoir observé des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le

cadre de vie au cours des 12 mois précédents l'enquête (graphique 6). Ce taux est supérieur à celui des femmes de la même tranche d'âge, soit 26,3 %, et à celui des hommes de la tranche d'âge suivante, les 22 à 29 ans (27 %). Ces deux écarts significatifs s'inscrivent pour l'un dans la décroissance en fonction de l'âge et l'autre dans la différence selon le sexe.

Cette différence entre hommes et femmes est particulièrement marquée chez les 22 à 29 ans, puisque moins de 22 % des femmes de cette tranche déclarent avoir observé des phénomènes, soit 5,2 points de moins que les hommes.

La part d'hommes est toujours significativement supérieure à celle des femmes jusqu'à 74 ans. C'est en particulier le cas pour les 55 à 64 ans, même si la différence n'atteint pas 1 point de telle sorte qu'elle n'est cependant pas « très significative » : 15,8 % des hommes et 14,9 % des femmes de cette tranche d'âge déclarent avoir observé des phénomènes. Pour les tranches d'âge

Graphique 6. Les réponses cumulées à partir des 4 enquêtes « Cadre de vie et sécurité » sur la proportion de personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur cadre de vie sur 12 mois selon le sexe et l'âge



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

précédentes, la proportion d'hommes déclarant avoir observé des phénomènes est très significativement supérieure à celle des femmes.

Pour les 65 à 74 ans, les taux diminuent chacun de plusieurs points par rapport à ceux de 55 à 64 ans, de -3,6 points pour les hommes et de -5,3 points pour les femmes. Ce mouvement de baisse d'une classe d'âge à la suivante étant plus fort pour les femmes, l'écart entre

les deux sexes dépasse 2,5 points chez les 64 à 75 ans, ce qui est à nouveau très significatif. C'est donc uniquement pour les 75 ans et plus, soit lorsque le taux est le plus faible pour chaque sexe, 6,5 % pour les hommes et 6,3 % pour les femmes, qu'il n'est pas significativement supérieur chez les hommes.

LSelon l'âge et le sexe, on voit apparaître de fortes disparités de réponse entre les différentes catégories étudiées en matière de fréquence des

phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur cadre de vie sur 12 mois. De toutes les autres dimensions relatives à la personne enquêtée qui peuvent être analysées, ce sont celles qui caractérisent le cadre de vie (type de commune, type de quartier ou autres) auxquelles on va s'intéresser par la suite, puisque c'est dans celui-ci qu'on situe les phénomènes observés. Il s'agit cette fois de rechercher des disparités selon le lieu d'habitation des 14 ans et plus décrits selon différents critères.

* * *

FRÉQUENCE DES PHÉNOMÈNES DE CONSOMMATION OU DE TRAFIC DE DROGUE DANS LE CADRE DE VIE SELON LE TYPE DE LIEUX D'HABITATION DES PERSONNES 14 ANS ET PLUS INTERROGÉES

Dans les enquêtes « cadre de vie et sécurité », les personnes interrogées répondent à différentes questions sur leur cadre de vie, leur quartier ou leur village, mais ce ne sont pas elles qui fournissent les éléments sur les caractéristiques administratives de leur lieu de résidence. L'INSEE dispose dans la base de données qui sert à tirer aléatoirement les logements des personnes enquêtées, les informations sur leur situation géographique, et notamment le type de commune où ils se trouvent.

Afin de distinguer les communes sur un critère de taille de population, on utilise le concept d'unité urbaine de l'INSEE (voir définitions). On répartit les unités urbaines selon qu'elles ont plus ou moins de 100 000 habitants, sachant que l'unité urbaine de Paris est considérée à part. Une commune qui ne fait pas partie d'une unité urbaine, en raison de son nombre d'habitants et de sa situation plus ou moins isolée par rapport aux communes voisines (au sens de la continuité du bâti) est une commune rurale.

Plus de 26 % des personnes de 14 ans et plus habitants l'unité urbaine de Paris déclarent avoir observé au moins une fois au cours des 12 mois précédent leur interrogation des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier d'après les résultats cumulés des enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2010 (graphique 7).

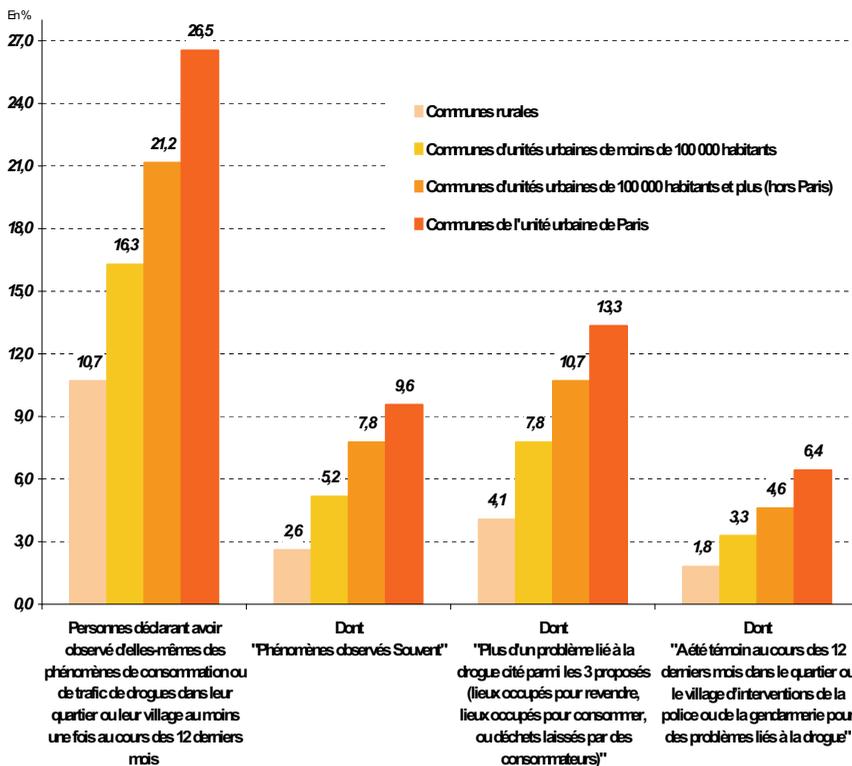
Pour les habitants des communes rurales, ce taux est inférieur à 11 %. Il s'accroît d'environ 5 points selon la taille de l'unité urbaine. Il s'établit à 16,3 % dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants, soit + 5,6 points par rapport aux communes rurales. Puis, il dépasse 21 % pour les unités urbaines de province comptant 100 000 habitants ou plus. Le taux de 21,2 % qu'on y mesure, se situe à 4,9 points au-dessus de celui des unités urbaines de moins de 100 000 habitants mais aussi à 5,3 points en dessous celui de l'unité urbaine de Paris.

Ce schéma de progression relativement régulière s'applique aussi aux

autres taux étudiés. La proportion de personnes de 14 ans et plus déclarant « observer souvent des phénomènes » varie de 2,6 % dans les communes rurales à près de 10 % dans l'unité urbaine de Paris, sachant qu'il passe de 5,2 % des unités urbaines de moins de 100 000 habitants à 7,8 % à celles de plus de 100 000. Chaque valeur est significativement supérieure à celle qui la précède.

C'est tout particulièrement le cas pour la proportion de personnes qui, ayant observé des phénomènes, citent plus d'un problème parmi les trois proposés (« lieux occupés pour la revente », « lieux occupés pour consommer » et « déchets laissés par des consommateurs ») comme s'étant produit au cours de 12 derniers mois. Elle est voisine de 4 % dans les communes rurales, soit près de deux fois moins que dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants (7,8 %). Puis, le taux s'élève de près de 3 points pour atteindre 10,7 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants.

Graphique 7. Les réponses cumulées à partir des 4 enquêtes « cadre de vie et sécurité » des personnes de 14 ans et plus sur la fréquence des phénomènes de consommation et de trafic de drogues dans leur cadre de vie sur 12 mois, sur le nombre de problèmes liés à la drogue qui se sont produits et sur l'intervention de la police ou de la gendarmerie en rapport avec ces problèmes selon le type de commune habitée



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Tableau 6. Fréquence des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le cadre de vie sur 12 mois et part des différentes situations envisagées rapportées au total des 14 ans ou au total des personnes ayant observé des phénomènes selon le type de communes habitées

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" Résultats cumulés Enquêtes de 2007 à 2010 (% en données pondérées)	La personne déclare avoir observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans son quartier ou son village au moins une fois au cours des 12 derniers mois	Dont Phénomènes observés "Souvent"	Dont La personne cite plus d'un problème lié à la drogue parmi les 3 proposés (lieux occupés pour revendre, lieux occupés pour consommer, ou déchets laissés par des consommateurs)	Dont La personne déclare qu'au cours des 12 derniers mois, elle a été témoin dans son quartier (ou son village) d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue
Personnes de 14 ans et plus	17,8	5,9	8,5	3,8
% des 14 ans et plus	100,0	33,2	47,7	21,1
Personnes habitant une commune rurale	10,7	2,6	4,1	1,8
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	24,2	37,8	16,7
Personnes habitant une commune d'une unité urbaine de moins de 100 000 habitants	16,3	5,2	7,8	3,3
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	31,7	47,7	20,2
Personnes habitant une commune d'une unité urbaine de 100 000 habitants et plus	21,2	7,8	10,7	4,6
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	36,7	50,6	21,7
Personnes habitant une commune de l'unité urbaine de Paris	26,5	9,6	13,3	6,4
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	36,0	50,2	24,2

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Note de lecture : 26,5 % des personnes de 14 ans et plus habitant l'unité urbaine de Paris ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au moins une fois au cours des 12 derniers mois et elles sont 9,6 % à les avoir observés « souvent ». La part des personnes de 14 ans et plus ayant souvent observé des phénomènes rapportée au total de celles qui les ont observés au moins une fois est mesurée à 36 %.

Comme précédemment, il s'affiche à son niveau le plus haut dans l'unité urbaine de Paris plus de 13 % des personnes de 14 ans et plus y ont fait, au cours des 12 mois précédant l'enquête, l'expérience directe de 2 ou 3 problèmes liés à la drogue dans leur quartier.

La part des personnes qui déclarent avoir observé des phénomènes et qui ont été témoins d'interventions de la police ou de la gendarmerie liées à des problèmes de drogue n'émerge pas à plus de 2 % dans les communes rurales. Elle progresse d'environ 1,5 point selon la taille de l'unité urbaine, de 3,3 % dans celles de moins de 100 000 habitants à 6,4 % dans celle de Paris. À nouveau, le taux relatifs aux unités urbaines de 100 000 habitants et plus se place à un niveau intermédiaire, soit 4,6 %.

On peut comparer le profil des personnes ayant observé des phénomènes à partir de ce que représente en proportion au sein de cette population les personnes ayant déclaré « avoir souvent observé des phénomènes », ayant fait l'expérience directe de plusieurs problèmes ou ayant été témoins d'intervention à leur nombre total (tableau 6).

Dans l'unité urbaine de Paris et dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants, entre 36 % et 37 % des personnes de 14 ans et plus « ayant observé des phénomènes » ont déclaré que cela était arrivé souvent lors des 12 mois précédant l'enquête et elles sont 50,2 % et 50,6 % à citer plus d'un problème parmi les trois proposés (« lieux occupés pour la revente », « lieux occupés pour consommer » et « déchets laissés par des consommateurs »).

Les parts des personnes ayant été témoins d'interventions parmi celles qui ont observé des phénomènes sont un peu moins proches puisqu'elles se situent à dans l'unité urbaine de Paris, à 24,2 % et à 21,7 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants ou plus. Cet écart limité et surtout la proximité des autres taux signifient qu'entre l'unité urbaine de Paris et les unités urbaines de province, il existe une différence de fréquence mais que pour les personnes qui ont observé des phénomènes, ils sont d'un profil comparable.

Plus du tiers des personnes de 14 ans et plus habitants des zones urbaines sensibles ont déclaré avoir observé des phénomènes liés à la drogue dans leur quartier sur 12 mois

Sur les 68 313 personnes de 14 ans et plus qui ont été interrogées lors des enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2010, plus de 12 000 sont des habitants de quartiers classés « zone urbaine sensibles » ou ZUS (voir définitions). Elles présentent donc plus de 17,7 % des personnes interrogées en données brutes alors qu'en données pondérées, le part est voisine de 6 % des 14 ans et plus.

Grâce au soutien de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) et du secrétariat général du comité interministériel des villes, l'échantillon des enquêtes « cadre de vie et sécurité » interrogent proportionnellement plus de personnes en ZUS par rapport aux autres types de territoires. Cela permet de constituer un échantillon de répondant en ZUS de taille suffisante pour en étudier les caractéristiques (voir développements).

Afin de poursuivre l'étude des réponses des 14 ans et plus sur la fréquence des problèmes de drogue, à partir cette fois d'éléments descriptifs du quartier habité par les personnes interrogées, on ne se limite pas à la distinction quartier classé ZUS et autres quartiers.

On exploite une question à laquelle répond l'enquêteur lorsqu'il se rend au domicile de l'enquêté afin de préciser le type de quartier habité, lorsqu'il ne s'agit pas d'une ZUS. Il lui est demandé de décrire le « type d'habitat au voisinage de logement ». On trouve parmi les modalités de réponses « maisons individuelles en agglomération ou ensemble de pavillons », « groupe d'immeubles collectifs, cité, grand ensemble » ou encore « habitat mixte : à la fois immeubles collectifs et maisons individuelles ». On en déduit une répartition des quartiers urbains hors ZUS selon qu'ils sont exclusivement composés de pavillons ou de maisons ou composés exclusivement ou au moins en partie d'immeubles.

On a ainsi construit une typologie des quartiers urbains en trois catégories. Selon celle-ci, un peu plus de la moitié des personnes de 14 ans et plus habitant une unité urbaine ayant répondu aux enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2010 réside dans un quartier composé exclusivement de maisons ou de pavillons (52,9 % en données pondérées), environ 39 % habitent un quartier composé

en tout ou partie d'immeubles (38,9 %) et 8,2 % en zones urbaines sensibles.

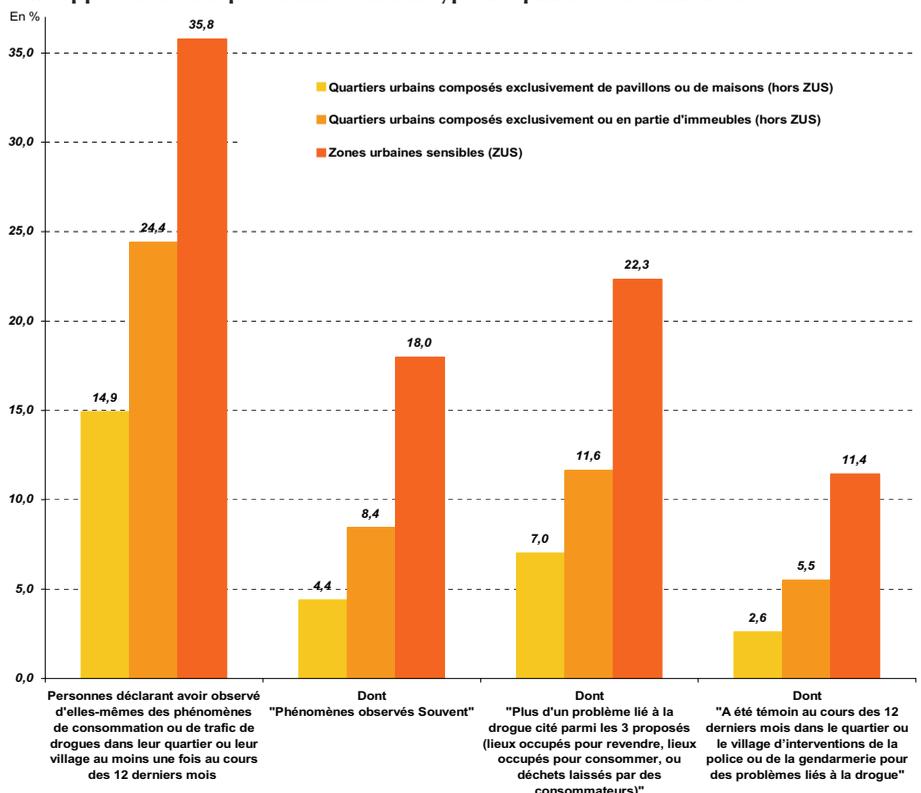
La part des personnes habitants des unités urbaines qui déclarent avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier au cours des 12 derniers mois varient très fortement selon le type d'environnement hors ZUS : moins de 15 % des personnes de 14 ans et plus qui résident dans un quartier composé exclusivement de maisons ou pavillons ont « observé des phénomènes » (graphique 8), soit 9,5 points de moins que les habitants des quartiers mixtes (maisons et immeubles) ou exclusivement composés d'immeubles (24,4 %).

D'après les réponses des personnes de 14 ans et plus interrogées dans les zones urbaines sensibles, ce sont même près de 36 % d'entre elles qui déclarent avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier au cours des 12 mois précédant l'enquête.

La typologie choisie s'avère donc être très discriminante pour le critère de la fréquence d'observation des phénomènes liés à la drogue. Le niveau proche de 25 % des quartiers composés d'immeubles est élevé au regard de celui des quartiers pavillonnaires et même en comparaison de la moyenne de l'ensemble des 14 ans et plus, soit 17,8 %. Pour autant, il n'en est pas moins inférieur de plus de 11 points à celui des zones urbaines sensibles.

Les autres proportions auxquelles on s'intéresse atteignent, elles aussi, en zones urbaines sensibles des valeurs largement supérieures à celles mesurées auprès des habitants des autres quartiers. La part des personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir observé souvent des phénomènes, soit 18 % en zones urbaines sensibles, correspond au triple du taux moyen de 5,9 %, et se situe à près de 10 % au dessus de celles des quartiers d'immeubles (8,4 %). Dans les quartiers exclusivement composés de maisons ou de pavillon (4,4 %), elle est 4 fois plus faible qu'en ZUS.

Graphique 8. Les réponses cumulées à partir des 4 enquêtes « Cadre de vie et sécurité » des personnes de 14 ans et plus sur la fréquence des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur cadre de vie sur 12 mois, sur le nombre de problèmes liés à la drogue qui se sont produits et sur l'intervention de la police ou de la gendarmerie en rapport avec ces problèmes selon le type de quartiers urbains habités



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Plus de 22 % des personnes habitant une zone urbaine sensible déclarent que, dans leur quartier, et d'après leur expérience directe, au cours des 12 mois précédant l'enquête deux ou trois des problèmes suivants, « lieux occupés pour la revente », « lieux occupés pour consommer » ou « déchets laissés par des consommateurs », se sont produits. En comparaison, le taux qu'on obtient à partir des déclarations des habitants des quartiers d'immeubles, soit 11,6 %, est près de 2 fois inférieur tandis que celui des quartiers pavillonnaires, soit 7 %, n'en représente pas plus du tiers.

Le même rapport de 1 à 2 se retrouve entre les quartiers d'immeubles des unités urbaines et les ZUS pour la part des personnes qui déclarent avoir observé des phénomènes et qui de surcroît ont été témoins d'interventions de la police ou de la gendarmerie dans leur quartier au cours des 12 derniers mois pour des problèmes liés à la drogue. Elle se situe à 5,5 % dans les premiers et à plus de 11 % dans les seconds. Elle ne dépasse pas 3 % dans les quartiers pavillonnaires.

La différence de fréquence d'obser-

vation des phénomènes de drogue entre les différents types de quartier n'explique qu'en partie celle qu'on mesure sur les taux complémentaires. Non seulement, elle est supérieure à 35 % en zones urbaines sensibles mais, parmi cette population, les cas de phénomènes observés « souvent », de problèmes multiples ou d'interventions de la police ou de la gendarmerie sont proportionnellement bien plus fréquents que dans les autres types de quartier.

Lorsqu'une personne de 14 ans et plus habitant en ZUS déclare avoir observé des phénomènes dans son quartier, une fois sur 2 (50,3 %), elle ajoute que cela lui est arrivé « souvent » au cours des 12 derniers mois. Dans les autres quartiers, non seulement les personnes ayant observé des phénomènes sont moins nombreuses en proportion, mais parmi celles-ci la part des réponses « souvent » est bien moindre : 34,6 % dans les quartiers exclusivement ou partiellement composés d'immeubles et 29,5 % dans ceux composés exclusivement de maisons ou de pavillons.

Près des 63 % des personnes vivant

en ZUS et ayant observé des phénomènes, ont cité plus d'un problème parmi les trois proposés comme s'étant produit dans leur quartier au cours des 12 derniers mois. Dans les quartiers pavillonnaires ou d'immeubles, cette part n'atteint pas 48 %.

Pour l'intervention de la police ou de la gendarmerie, en moyenne sur l'ensemble des 14 ans et plus, une personne sur cinq déclarant avoir observé des phénomènes (21,1 %), en a été le témoin. Dans les zones urbaines sensibles, cela concerne près d'une personne ayant observé des phénomènes sur trois (32 %) alors que dans les quartiers d'immeubles (22,5 %), cette proportion est près de 10 points inférieure et qu'elle s'établit en deçà du niveau moyen dans les quartiers de maisons ou de pavillons (17,4 %).

Dans les zones urbaines sensibles, c'est à la fois la fréquence des problèmes liés à la drogue et leur nature qui diffèrent fortement par rapport aux autres quartiers urbains. Les taux qu'on mesure dans les ZUS signifie que pour au moins 18 % des habitants de 14 ans et plus des ces zones, les phénomènes de consommation ou de trafic de drogue sont sans doute fortement ancrés dans la vie quotidienne du quartier.

Dans les autres quartiers, les phénomènes sont moins fréquents, voire bien moins fréquents dans les quartiers composés exclusivement de maison ou de pavillons, et quand ils se produisent, on peut dire que leur intensité, telle qu'on la mesure à travers les trois critères analysés, est plus basse.

Un taux qui s'approche de 40 % dans les zones urbaines sensibles de l'unité urbaine de Paris

Selon la taille de l'unité urbaine ou selon la typologie de quartiers définie ci-dessus, les taux de réponse des personnes de 14 ans et plus sur les phénomènes liés à la drogue dans leur cadre de vie s'affichent à des niveaux très différents. Comme on l'a fait précédemment avec deux autres variables pouvant être croisées, le sexe et l'âge, en tenant compte à la fois de l'unité urbaine et du type de quartier,

Tableau 7. Fréquence des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le cadre de vie sur 12 mois et part des différentes situations envisagées rapportées au total des 14 ans ou au total des personnes ayant observé des phénomènes selon le type de communes habitées

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" Résultats cumulés Enquêtes de 2007 à 2010 (% en données pondérées)	La personne déclare avoir observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans son quartier ou son village au moins une fois au cours des 12 derniers mois	Dont Phénomènes observés "Souvent"	Dont La personne cite plus d'un problème lié à la drogue parmi les 3 proposés <i>(lieux occupés pour revendre, lieux occupés pour consommer, ou déchets laissés par des consommateurs)</i>	Dont La personne déclare qu'au cours des 12 derniers mois, elle a été témoin dans son quartier (ou son village) d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue
Personnes de 14 ans et plus % des 14 ans et plus	17,8	5,9	8,5	3,8
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	33,2	47,7	21,1
Dont				
Personnes habitant un quartier urbain composé exclusivement de pavillons ou de maisons (hors ZUS) % des 14 ans et plus	14,9	4,4	7,0	2,6
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	29,5	47,0	17,4
Personnes habitant un quartier urbain composé exclusivement ou en partie d'immeubles (hors ZUS) % des 14 ans et plus	24,4	8,4	11,6	5,5
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	34,6	47,7	22,5
Personnes habitant une zone urbaine sensible (ZUS) % des 14 ans et plus	35,8	18,0	22,3	11,4
% des personnes ayant observé des phénomènes	100,0	50,3	62,4	32,0

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Note de lecture : 26,5 % des personnes de 14 ans et plus habitants l'unité urbaine de Paris ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au moins une fois au cours des 12 derniers mois et elles sont 9,6 % à les avoir observés « souvent ». La part des personnes de 14 ans et plus ayant souvent observé des phénomènes rapportée au total de celles qui les ont observés au moins une fois est mesurée à 36 %.

on peut affiner les comparaisons auxquelles on procède.

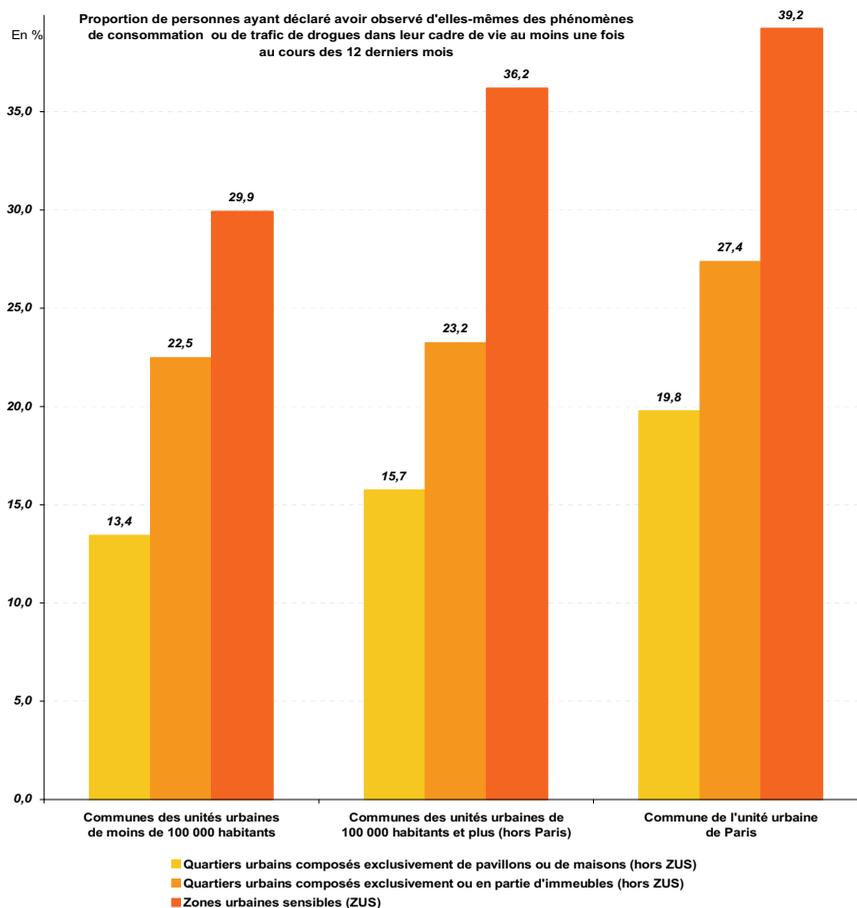
Lorsqu'on distingue les personnes de 14 ans et plus habitants en zone urbaine sensible, selon la taille de l'unité urbaine où se trouve le quartier qu'elles s'habitent, il apparaît que la part de celles qui déclarent avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue est inférieure à 30 % dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants (29,9 %) alors qu'elle s'élève à plus de 39 % dans l'unité urbaine de Paris.

Le taux mesuré dans les zones urbaines sensibles des unités urbaines de 100 000 habitants ou plus, soit 36,2 %, les situe au niveau moyen pour l'ensemble des ZUS (35,8 %). On observe ainsi une proportion qui s'accroît dans les ZUS avec la taille de l'unité urbaine. Cependant, le taux d'environ 30 % des zones urbaines sensibles des unités urbaines de moins de 100 000 habitants n'en est pas moins plus élevé que celui de tout autre type de quartiers urbains hors ZUS, y compris dans l'unité urbaine de Paris.

En effet, au plus, dans les quartiers composés en partie ou exclusivement d'immeubles de l'unité urbaine de Paris, la proportion de personnes de 14 ans et plus ayant déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur cadre de vie s'établit à 27,4 %.

De même, lorsque dans l'unité urbaine de Paris, la part des personnes « ayant observé des phénomènes » de 19,8 % est la plus élevée pour les quartiers composés uniquement de pavillons ou de maison, elle n'en est pas moins inférieure à la valeur la plus faible d'un quartier d'immeubles, soit 22,5 %, qu'on mesure dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants. Dans ces quartiers, la différence entre les unités urbaines de province est très limitée puisque la part dans celles de 100 000 habitants et plus émerge à 23,2 %. L'écart de 0,7 point est bien plus faible qu'entre ces quartiers et ceux de l'unité de Paris (+ 4,2 points).

Graphique 9. Les réponses cumulées à partir des 4 enquêtes « Cadre de vie et sécurité » sur la proportion de personnes de 14 ans et plus habitant une unité urbaine qui déclarent avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans leur quartier sur 12 mois selon les types de quartier et la taille d'unité urbaine



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Dans les quartiers pavillonnaires, le principe de la croissance de la part des personnes ayant observé des phénomènes avec la taille de l'unité urbaine se vérifie aussi : elle passe de 13,4 % dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants à plus à près de 20 % dans les quartiers de maisons ou de pavillons de l'unité urbaine de Paris, sachant qu'elle est voisine de 16 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus.

Comme pour le sexe et l'âge, la taille de l'unité urbaine et le type de quartiers conjuguent leurs effets respectifs de telle sorte que la valeur la plus élevée se rencontre dans les ZUS de l'unité urbaine de Paris et la plus faible dans les quartiers pavillonnaires des unités urbaines de moins de 100 000 habitants. Quel que soit le type de quartier, les réponses des habitants de 14 ans et

plus des unités urbaines de 100 000 habitants ou plus les placent en terme de fréquence de phénomènes observés entre celles des unités urbaines de moins de 100 000 et celle de l'unité urbaine de Paris.

Lorsqu'on poursuit l'analyse en s'intéressant aux informations complémentaires fournies par les personnes ayant déclaré avoir observé des phénomènes, on conserve la même structure : par exemple, pour la part des personnes qui citent 2 ou 3 des problèmes prévus par le questionnaire de l'enquête (« lieux occupés pour la revente », « lieux occupés pour consommer » ou « déchets laissés par des consommateurs »), elle varie de 6,2 % dans les quartiers pavillonnaire des unités urbaines de moins de 100 000 habitants à plus de 24 % dans les ZUS de l'unité urbaine de Paris (tableau 8).

Tableau 8. Fréquence des phénomènes de consommation et de trafic de drogue dans le cadre de vie sur 12 mois ainsi que des 3 situations complémentaires envisagées selon le type de communes habitées et le type de quartier

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" Résultats cumulés Enquêtes de 2007 à 2010 (% en données pondérées pour 100 personnes de 14 ans et plus)	La personne déclare avoir observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans son quartier ou son village au moins une fois au cours des 12 derniers mois	Dont Phénomènes observés "Souvent"	Dont La personne cite plus d'un problème lié à la drogue parmi les 3 proposés <i>(lieux occupés pour revendre, lieux occupés pour consommer, ou déchets laissés par des consommateurs)</i>	Dont La personne déclare qu'au cours des 12 derniers mois, elle a été témoin dans son quartier (ou son village) d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue
Toute Personne de 14 ans et plus	17,8	5,9	8,5	3,8
Personnes habitants une commune rurale	10,7	2,6	4,1	1,8
Personnes habitants une commune d'une unité urbaine de moins de 100 000 habitants	16,3	5,2	7,8	3,3
<i>Dont Quartiers composés exclusivement de pavillons ou de maisons (hors ZUS)</i>	13,4	3,8	6,2	2,3
<i>Dont Quartiers composés exclusivement ou en partie d'immeubles (hors ZUS)</i>	22,5	7,7	10,8	5,3
<i>Dont Zones Urbaines sensibles (ZUS)</i>	29,9	13,4	18,2	9,3
Personnes habitants une commune d'une unité urbaine de 100 000 habitants et plus	21,2	7,8	10,7	4,6
<i>Dont Quartiers composés exclusivement de pavillons ou de maisons (hors ZUS)</i>	15,7	5,0	7,5	2,7
<i>Dont Quartiers composés exclusivement ou en partie d'immeubles (hors ZUS)</i>	23,2	8,0	11,1	4,9
<i>Dont Zones Urbaines sensibles (ZUS)</i>	36,2	18,8	22,8	11,4
Personnes habitants une commune de l'unité urbaine de Paris	26,5	9,6	13,3	6,4
<i>Dont Quartiers composés exclusivement de pavillons ou de maisons (hors ZUS)</i>	19,8	5,4	9,8	3,8
<i>Dont Quartiers composés exclusivement ou en partie d'immeubles (hors ZUS)</i>	27,4	9,6	12,9	6,4
<i>Dont Zones Urbaines sensibles (ZUS)</i>	39,2	20,0	24,5	13,0

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Le taux le plus faible pour les quartiers de type ZUS, soit 18,2 % de personnes qui citent plusieurs problèmes comme s'étant produit dans leur cadre de vie au cours des 12 derniers mois dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants, est plus élevé que celui des quartiers d'immeubles de l'unité urbaine de Paris (12,9 %). Ou encore, le taux le plus élevé pour un quartier pavillonnaire, soit 9,8 % dans l'unité urbaine de Paris, n'atteint pas celui des quartiers d'immeubles des unités urbaines de moins de 100 000 habitants (10,8 %).

En rapportant les nombres de personnes ayant été confrontées aux différentes situations envisagées au total de celles qui ont observé au moins une fois des phénomènes, on peut vérifier si au-delà des différences de fréquence, des disparités dans la nature des phénomènes existent entre type de quartier selon l'unité urbaine (tableau A11 en annexes).

Dans les zones urbaines sensibles de l'unité urbaine de Paris (50,9 %) comme dans celles des unités urbaines de 100 000 habitants et plus (51,8 %), un peu plus de

50 % des personnes de 14 ans et plus qui déclarent avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier au cours des 12 derniers mois, signalent que cela s'est produit « souvent ». Cette part est inférieure à 45 % dans les ZUS des unités urbaines de moins de 100 000 habitants. On peut considérer que c'est un taux comparable à ceux des autres ZUS, notamment car dans aucun type de quartier urbain hors ZUS, elle ne dépasse 35 %.

Les part de personnes qui citent plus d'un problème ou de celles qui ont été témoins d'interventions de la police ou de la gendarmerie en rapport avec la drogue sont, elles aussi, proches voire très proches entre les ZUS de l'unité urbaine de Paris (respectivement 62,4 % et 33,1 %), celles des unités urbaines de 100 000 habitants et plus (63 % et 31,5 %) et aussi celles des unités urbaines de moins de 100 000 habitants (60,9 % et 31,1 %).

Si la fréquence des phénomènes liés à la drogue varie entre les ZUS des différents types d'unité urbaine, leur nature mesurée à partir des trois taux considérés apparaît similaire. C'est aussi le cas pour les deux autres types de quartiers. Pour ceux composés en tout ou partie d'immeubles, les réponses fournies par les personnes ayant observé des phénomènes sont très proches d'un type d'unité urbaine à l'autre. Par exemple, la part de « phénomènes souvent observés » rapporté au nombre de personnes en ayant observé au moins une fois, se situe à 34,1 % dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants, à 34,6 % dans celles de 100 000 et plus et à 34,9 % dans l'unité urbaine de Paris.

* * *

Développements sur...

Le lecteur souhaitant pouvoir s'informer en détail sur les quatre enquêtes annuelles « cadre vie et sécurité » de 2007 à 2010 est invité à se reporter aux articles du rapport annuel sur « la victimation et le sentiment d'insécurité ». Le texte ci-dessous a pour objectif de présenter les questions de l'enquête sur « l'existence de phénomènes liés à la drogue » dans le quartier ou le village et la méthodologie choisie pour en extraire des statistiques.

Le questionnaire individuel de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » débute par deux parties, l'une sur les opinions personnelles en matière de sécurité (y compris dans le quartier) et l'autre sur la victimation, dont de nombreuses questions sont exploitées dans l'article sur les évolutions annuelles de la victimation et du sentiment d'insécurité. Si la dernière partie du questionnaire, celle sur la sécurité dans les transports en commun, a fait l'objet d'un article en 2009 (*Grand Angle* 19, septembre 2009), la précédente portant sur la sécurité dans le cadre de vie n'avait pas, jusqu'à ce jour, été abordée dans une étude de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP).

Les problèmes de drogue dans le cadre de vie sont couverts par sept questions dont cinq seront exploitées sur 4 ans dans le présent article. Les deux qui le sont sur une durée plus courte, l'une sur le niveau de gêne induit par les problèmes de drogue dans le quartier (*voir zoom sur*), l'autre sur l'intervention de la police ou de la gendarmerie, ont été modifiées, ce qui induit qu'il n'est pas possible de les étudier sur les quatre enquêtes disponibles.

Ces modifications sont dues à un choix relatif à la première question sur les problèmes de drogue. Il est demandé aux personnes de 14 ans et plus :

« Dans votre quartier (ou votre village), avez-vous observé vous-même des

phénomènes de consommation ou de trafic de drogue au cours des 12 derniers mois ?

- Oui souvent*
- Oui de temps en temps*
- Oui très rarement (1 ou 2 fois)*
- Non jamais*
- Ne sait pas*

À une question générale sur l'existence de phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans le cadre de vie, il a été préféré une formulation avec une période de temps précise, les 12 derniers mois, et une condition restrictive pour répondre positivement. La personne interrogée ne peut répondre « oui » que si elle a été personnellement le témoin de consommation ou de trafic de drogue dans son quartier ou son village.

Cette condition se retrouve dans les trois questions posées en cas de réponse « oui ». Elles permettent de détailler le type de phénomènes observés :

«Au cours des 12 derniers mois, d'après votre expérience directe, l'un ou plusieurs des problèmes suivants liés à la drogue se sont-ils produits dans votre quartier (ou votre village) :

- a. Des personnes ont occupé des lieux du quartier (ou du village) pour revendre de la drogue ?*
- b. Des personnes ont occupé des lieux du quartier (ou du village) pour consommer de la drogue ?*
- c. Des consommateurs ont laissé derrière eux des déchets (des seringues, des boîtes ou autre matériel utilisé pour consommer des drogues) ? »*

L'expression « *expérience directe* » reprend l'idée de l'observation « de vous-même ». Elle traduit la nécessité pour l'enquêté d'avoir vu de lui-même les phénomènes évoqués et non d'en avoir entendu parler.

Cette restriction a été décidée afin de mesurer, à travers les réponses des

personnes interrogées, la fréquence des situations où elles ont été témoins de trafic ou de consommation de drogue dans leur cadre de vie, et leur opinion sur l'existence d'un problème de drogue dans celui-ci.

En demandant de citer parmi les trois choix proposés (« *consommation* », « *trafic* » ou « *déchets* »), le ou les problèmes observés au cours des 12 derniers mois, on précise le contenu de ce que sont les « phénomènes de consommation ou de trafic » de la question initiale.

A propos de la période de 12 mois à laquelle les questions posées font référence, il faut signaler qu'il ne s'agit donc pas d'une période fixe, comme l'année civile précédant l'enquête, mais d'une période glissante qui dépend de la date de l'entretien avec l'enquêté. La collecte de l'enquête « cadre de vie et sécurité » s'est déroulée entre le 1er janvier et le 31 mars la première année, en 2007, puis cette période a été décalée de 15 jours pour des raisons matérielles relatives à l'organisation des enquêtes de l'INSEE. Elle a eu lieu entre le 15 janvier et le 15 avril lors de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » la plus récente, celle de 2010.

Après les questions factuelles, il est prévu une question sur la perception de l'enquêté des problèmes liés à la drogue dans son cadre de vie (*Image 1*). En 2007, la question n'était posée qu'aux personnes ayant déclaré avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes. Lors des bilans de collecte d'avril 2007, les enquêteurs de l'INSEE ont rapporté que certaines personnes se sentaient « gênées » par les problèmes de drogue dans leur quartier sans pour autant en avoir été les témoins directs au cours des 12 derniers mois. Il a été décidé de poser la question à tous les enquêtés en 2008.

Mais, lors des bilans d'avril 2008, il est apparu que pour la plupart des personnes n'ayant pas observé de

Image 1. La formulation de la question sur la gêne liée aux problèmes de drogue dans le quartier ou le village lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2008 et 2009

<p>Enquête « Cadre de vie et sécurité » 2008</p> <p>Diriez-vous que, dans votre quartier (ou votre village), la présence de vendeurs, de consommateurs ou de déchets liés à la drogue est ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Très gênante 2. Gênante 3. Peu gênante 4. Pas du tout gênante 9. Ne sait pas <p>Enquête « Cadre de vie et sécurité » 2009</p> <p>Diriez-vous que, dans votre quartier (ou votre village), la présence de vendeurs, de consommateurs ou de déchets liés à la drogue est ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Très gênante 2. Gênante 3. Peu gênante 4. Pas du tout gênante 5. Sans objet (pas de revente ou consommation de drogue) 9. Ne sait pas

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité », INSEE

phénomènes sur les 12 derniers mois, la question sur la gêne suscitée par ceux-ci semblait incongrue. Une modalité « sans objet » a alors été ajoutée en 2009.

C'est cette seconde modification qui a porté préjudice à la comparabilité de la question d'une enquête à l'autre car elle a été ajoutée à tous les répondants, y compris aux personnes qui déclaraient avoir observé des problèmes. De 2008 à 2009, cet ajout a fait perdre la continuité de la série sur cette population (Tableau A1 en annexes).

Rétrospectivement, chaque décision qui était une amélioration par rapport au déroulement de l'enquête précédente a conduit à un résultat négatif en termes d'exploitation de données. La plupart des erreurs qui ont été commises dans la rédaction initiale du questionnaire ou les modifications intervenues par la suite ont concerné des conséquences non anticipées.

La modalité « sans objet » a été introduite pour une population en particulier sans prendre de précaution pour les autres répondants, sans doute parce qu'on supposait qu'ils n'opteraient pas pour cette réponse en contradiction avec celles qui précédaient. La faible proportion de personnes qui l'ont, malgré tout, choisie lors des enquêtes 2009 et 2010 a abouti à une rupture de la continuité par rapport aux enquêtes 2007 et

2008. Il aurait fallu ne pas leur proposer. Comme souvent, c'est au moment de l'exploitation des données que les conséquences non anticipées de l'enchaînement de questions et de leur formulation se sont révélées.

La dernière question sur les phénomènes liés à la drogue dans le cadre de vie concerne à nouveau un fait dont l'enquêté peut avoir été le témoin :

« Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été témoin, dans votre quartier (ou votre village), d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue ?

Oui

Non

Ne sait pas (a été témoin d'une intervention sans certitude sur la cause) »

Pour éviter qu'une intervention de la police dont l'origine ne serait pas déterminée suscite une réponse « oui », on précise pour la modalité « ne sait pas » qu'elle inclut les cas d'interventions « sans certitude sur la cause ». On espère ainsi pouvoir mesurer la fréquence d'intervention dont le lien avec la drogue est, selon ce qu'en sait l'enquêté, établie.

Les formulations visant à objectiver ce que les personnes ont vu ou vécu ne doivent pas donner l'illusion que leur subjectivité n'intervient pas dans leur réponse. Outre la mémoire qui peut

conduire des personnes ayant été témoins à n'avoir pas de souvenir de l'événement au moment même de l'entretien avec l'enquêteur, des opinions ou des craintes peuvent interférer dans les réponses. Les enquêteurs de l'INSEE ont ainsi rapporté que, parfois, ils avaient le sentiment que les réponses de certains enquêtés n'étaient pas sincères car ils étaient personnellement concernés par les phénomènes de drogue, par exemple comme participants au trafic, consommateurs ou habitants d'un lieu de revente inquiet pour sa sécurité.

L'existence de tels biais de réponse doit être connue. Cependant, en répétant l'enquête chaque année, et en interrogeant ainsi un nombre croissant de personnes, on peut étudier les variations de leurs réponses dans le temps, dans l'espace et selon d'autres critères, qui, sous réserve que les biais soient invariants, sont considérées comme une mesure des évolutions et des variations du phénomène lui-même.

Afin de disposer de séries annuelles comparables ou cumulables, on doit veiller à la reconduction à l'identique du questionnaire. Comme on l'a vu pour la question sur la gêne liée aux problèmes de drogue, la moindre modification perturbe la comparaison. C'est pourquoi, elle n'est pas exploitée sur 4 ans dans le présent article (voir *Zoom sur*).

Le choix éditorial de construire l'article avec une première partie sur les évolutions annuelles des statistiques des enquêtes 2007 à 2010 et une deuxième sur l'étude des résultats cumulés sur quatre ans, ne permet pas d'introduire une question pour laquelle on peut faire des comparaisons ou des cumuls uniquement sur les deux dernières enquêtes.

Pour la question sur l'intervention de la police et de la gendarmerie liée aux problèmes de drogue, si elle a subi la même modification décidée entre l'enquête 2007 et 2008 pour la question sur la gêne, celle-ci n'a pas été suivie en 2009 d'un changement des modalités de réponse. La question a été posée de

façon identique de 2007 à 2010. Depuis, 2008, elle n'est plus posée uniquement aux personnes ayant déclaré précédemment avoir observé d'elles-mêmes des « phénomènes de consommation ou de trafic de drogue au cours des 12 derniers mois » mais à toutes les personnes de 14 et plus interrogées.

On dispose donc pour cette question de deux statistiques, l'une exploitable sur quatre ans, la proportion de personnes qui ont été témoins d'une intervention et qui ont observé des phénomènes, et l'autre sur trois ans, de 2008 à 2010, à savoir la proportion de personnes déclarant avoir été témoins d'une intervention, qu'elles aient ou non par ailleurs observé des phénomènes. Pour cette seconde série, le chiffre de 2007 sera manquant dans les tableaux et graphiques la présentant.

Lors de l'étude des résultats en cumul sur les quatre enquêtes annuelles, l'intervention de la police ou de la gendarmerie ne sera prise en compte que lorsque les personnes auront au préalable déclaré avoir observé des phénomènes. Ce sera comme une 4^e possibilité de préciser le type de problèmes qui se sont produits dans le cadre de vie, les trois premières étant les « lieux occupés par la revente », les « lieux occupés par des consommateurs » et les « déchets laissés par les consommateurs ».

Pondération, précision des statistiques et significativité des variations

Le dénombrement des réponses fournies par les personnes interrogées sont des données qu'on qualifie de « brutes ». Par exemple, sur 17 496 personnes de 14 ans et plus interrogées en 2007, 1 272 ont déclaré avoir « souvent » observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans le quartier ou le village sur les 12 derniers mois. On n'utilise pas les proportions déduites des données brutes pour présenter les résultats de l'enquête. Ils sont exprimés en données dites « pondérées ».

Chaque individu de l'échantillon de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » se voit associer au terme d'une action de pondération une valeur numérique, un poids, qui module sa contribution statistique. Ce poids varie en fonction de la composition de l'échantillon en comparaison de celle de la population de référence.

L'INSEE dispose grâce aux enquêtes de recensement et à l'enquête « emploi » de données sur la population des 14 ans et plus qui servent à la pondération de l'enquête « Cadre de vie et sécurité ». Elles fournissent des valeurs cibles, ou marges, en fonction desquelles on modifie la contribution numérique des individus de l'échantillon.

On peut prendre l'exemple d'un échantillon composé à plus de 55 % de femmes alors qu'elles représentent 52 % des 14 ans et plus. Dans ce cas, les poids qui seront affectés aux hommes et aux femmes corrigeront la répartition initiale déduite des données brutes afin qu'elle corresponde à celle de la population de référence en données pondérées.

On emploie un algorithme de « calage sur marges » pour obtenir les poids. Ce calage s'effectue selon plusieurs dimensions, comme le sexe, mais aussi le profil du ménage auquel appartient la personne considérée (âge et niveau de diplôme de la personne de référence) ou son lieu d'habitation (région et taille d'unité urbaine).

Par construction, les catégories de la population moins présentes dans l'échantillon au regard de leur part dans la population de référence (les hommes, les étudiants ou les habitants des villes-centre), et celles qui le sont bien plus (les femmes, les retraités ou les habitants des communes rurales) voient leurs poids modifiés au terme du calage. C'est une méthode qui corrige en partie les effets de la non-réponse à l'enquête.

Un pourcentage en données pondérées extrait de l'enquête, par exemple la proportion de personnes qui déclarent avoir observé des phénomènes liés à

la drogue dans leur cadre de vie, est une estimation du pourcentage qu'on mesurerait si on interrogeait de façon exhaustive toute la population. La théorie statistique permet de déterminer selon une probabilité fixée à l'avance dans quel voisinage de la valeur qu'on extrait de l'enquête se trouve le taux qu'on cherche à estimer.

Ce voisinage, ou intervalle de confiance, peut être assimilé à la précision de la valeur mesurée. On dira par exemple qu'un taux de 18,8 % est connu avec une précision de 0,6 point lorsque son intervalle de confiance à 95 % est 18,8 % +/- 0,6 point.

La précision d'un taux dépend de sa valeur et surtout de la taille de l'échantillon selon la formule valable pour les échantillons aléatoires simples qu'on applique aux enquêtes « cadre de vie et sécurité ». Pour se faire, on considère que leur mode de tirage s'apparente à un tirage aléatoire simple, terme qui désigne le tirage au sort classique, celui par exemple auquel on procède dans les loteries.

Dans la pratique, le mode de tirage des enquêtes « cadre de vie et sécurité » ne correspond pas exactement à celui d'un tirage aléatoire simple. Si le tirage est aléatoire, il ne se fait pas sur tout le territoire comme le requerrait un tirage « simple », mais sur une partie de celui-ci, dans les zones couvertes par le réseau d'enquêteurs de l'INSEE. Il s'agit d'un tirage à degré. De plus, les logements se trouvant dans les zones urbaines sensibles (ZUS) sont sur-représentés dans l'échantillon, ce qui signifie que la proportion qui a été tirée est supérieure à celle qu'on mesure dans la population de référence.

On fait l'hypothèse que les formules valables pour les tirages aléatoires simples permettent d'estimer la précision des taux mesurés dans les enquêtes « cadre de vie et sécurité ». Cette hypothèse concerne aussi la comparaison de taux afin de déterminer si l'un est significativement supérieur ou inférieur à l'autre. Le test statistique de significativité d'une différence permet de déterminer si les variations d'un taux

dans le temps sont significatives ou non.

En effet, deux taux différents numériquement, par exemple 18,5 % et 18,8 % peuvent ne pas être significativement différents s'ils sont trop proches au regard de la précision de l'enquête, c'est à dire principalement de la taille de l'échantillon.

Le résultat du test statistique auquel on procède dépend toujours d'un seuil : on dira dans le présent article qu'une variation entre deux taux est

significative au seuil de 10 %, si on a moins de 10 % de risque de se tromper en considérant les taux comme différents (l'un étant significativement supérieur à l'autre). La variation sera considérée comme très significative si elle l'est au seuil de 2 %, c'est à dire avec moins de 2 % de risque de se tromper.

Comme on dispose de quatre enquêtes annuelles, les variations des taux permettent trois comparaisons annuelles, « 2007/08 », « 2008/09 » et « 2009/10 », 2 comparaisons sur 2 ans, « 2007/09 » et

« 2008/10 », et une comparaison sur trois ans, « 2007/10 ». L'année citée correspond à l'année de collecte de l'enquête. Selon le taux considéré, une ou plusieurs de ces comparaisons sera significative ou non.

Le résultat du test de significativité sera présenté avec cinq signes ou combinaison de signes : « + » pour une hausse significative (seuil de 10 %), « ++ » pour une hausse très significative (seuil de 2 %), « ns » pour une variation non significative (seuil de 10 %), « - » pour une baisse significativa-

* * *

Annexes

Tableaux cités en développements et dans le texte principal

Tableau A1. Les réponses exprimées en données brutes des personnes de 14 ans et plus à la question sur la gêne suscitée par les problèmes de drogue dans le quartier ou le village en fonction des réponses à la question sur l'observation des phénomènes et des modifications des modalités de réponses

Enquête « Cadre de vie et sécurité » Données Brutes	2007	2008	2009	2010
Personnes de 14 ans et plus interrogées	17 496	17 176	17 123	16 518
"Dans votre quartier (ou votre village), avez-vous observé vous-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues au cours des 12 derniers mois ?"				
Oui souvent	1 272	1 186	1 166	1 215
Oui de temps en temps	1 301	1 283	1 359	1 350
Oui très rarement (1 ou 2 fois)	734	744	725	717
Non jamais	13 967	13 739	13 606	13 032
Ne sait pas	222	224	267	204
Réponses « Oui » à la question sur les phénomènes de consommation ou de trafic de drogue au cours des 12 derniers mois	3 307	3 213	3 250	3 282
<i>Dont</i>				
"Diriez-vous que, dans votre quartier (ou votre village), la présence de vendeurs, de consommateurs ou de déchets liés à la drogue est ?"				
Très gênante	897	935	838	839
Gênante	1 043	934	998	970
Peu gênante	799	729	716	749
Pas du tout gênante	544	561	554	540
Sans objet (pas de revente ou consommation de drogue)			112	159
Ne sait pas	24	54	32	25

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Note de lecture : En 2007, d'après les réponses à la question sur les phénomènes de drogues, 1 272 « souvent », 1 301 « de temps en temps » et 734 « Très rarement », on en déduit que 3 307 personnes ont déclaré les avoir observé au moins une fois dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois. Il leur est par la suite demandé de dire si la présence des phénomènes observés est de « très gênante » à « pas du tout gênante » plus une réponse « Ne sait pas ». En 2009 et 2010, une modalité « Sans objet » s'ajoute et dès lors une partie des réponses se reportent sur cette modalité, 112 sur 3 250 en 2009 et 159 sur 3 282 en 2010.

Tableau A2. La significativité des variations des taux de réponses à la question sur l'observation des phénomènes de drogues dans le cadre de vie (voir préambule méthodologique)

Enquête « Cadre de vie et sécurité » Données Pondérées (en %)	2007	2008	2009		2010		
La personne déclare avoir observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans son quartier au moins une fois au cours des 12 derniers mois	17,6	17,0	17,9		18,8		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 -	2007/09 ns	2008/09 ++	2007/10 ++	2008/10 ++	2009/10 +
Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	13,2	12,9	13,5		14,1		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 ns	2007/09 ns	2008/09 +	2007/10 ++	2008/10 ++	2009/10 +
Dont "Souvent"	6,1	5,7	5,8		6,2		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 -	2007/09 ns	2008/09 ns	2007/10 ns	2008/10 +	2009/10 +

ns : non significatif

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Note de lecture : En 2010, 18,8 % des personnes de 14 ans et plus ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au moins une fois sur 12 mois. Par rapport à la proportion correspondante extraite de l'enquête de 2009, soit 17,9 %, la variation sur un an « 2009/10 » est une hausse significative. Par rapport à celle de l'enquête 2008, soit 17 %, la variation sur 2 ans « 2008/10 » est une hausse très significative et par rapport à celle de l'enquête 2007, soit 17,6 %, la variation sur 3 ans « 2007/10 » est une hausse très significative (voir développements).

Tableau A3. La significativité des variations des taux de réponses aux questions sur les problèmes liés à la drogue dans le cadre de vie (voir développements)

Enquête « Cadre de vie et sécurité » Données Pondérées (en %)	2007	2008	2009		2010		
La personne déclare que d'après son expérience directe le problème s'est produit dans son cadre de vie au cours des 12 derniers mois							
" Des personnes ont occupé des lieux du quartier (ou du village) pour revendre de la drogue "	7,2	7,1	7,2		7,5		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 ns	2007/09 ns	2008/09 ns	2007/10 ns	2008/10 +	2009/10 ns
" Des personnes ont occupé des lieux du quartier (ou du village) pour consommer de la drogue "	13,0	12,2	13,4		13,7		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 --	2007/09 ns	2008/09 ++	2007/10 +	2008/10 ++	2009/10 ns
" Des consommateurs ont laissé derrière eux des déchets (des seringues, des boîtes ou autre matériel utilisé pour consommer des drogues)"	6,0	5,8	6,0		5,9		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 ns	2007/09 ns	2008/09 ns	2007/10 ns	2008/10 ns	2009/10 ns

ns : non significatif

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Tableau A4. Les réponses collectées lors des enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2009 et 2010 à la question sur la gêne suscitée par les problèmes liés à la drogue pour les personnes de 14 ans et plus ayant au préalable déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" – Personnes de 14 ans et plus (interrogées de janvier à avril)	Résultats cumulés sur les 2 enquêtes	2009	2010
Personnes ayant déclaré avoir "observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans leur quartier au cours des 12 derniers mois" (Nombre en données brutes)	6 532	3 250	3 282
Part des personnes de 14 ans et plus en %	18,4	17,9	18,8
"Diriez-vous que, dans votre quartier (ou votre village), la présence de vendeurs, de consommateurs ou de déchets liés à la drogue est ? "			
Toute réponse de la part des personnes ayant déclaré "avoir observé des phénomènes" (% en données pondérées)	100,0	100,0	100,0
Gênante, très gênante	51,1	52,4	49,9
Très gênante	22,7	23,1	22,5
Gênante	28,4	29,3	27,4
Peu gênante, pas du tout gênante	42,8	42,3	43,3
Peu gênante	23,7	23,2	24,2
Pas du tout gênante	19,1	19,1	19,1
Sans objet (pas de revente ou consommation de drogue)	5,2	4,2	6,1
Ne sait pas	0,9	1,1	0,7

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2009 à 2010, INSEE

Tableau A5. Les réponses collectées lors des enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2009 et 2010 à la question sur la gêne suscitée par les problèmes liés à la drogue pour les personnes de 14 ans et plus ayant au préalable déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois selon la fréquence des phénomènes, la nature des problèmes liés à la drogue et leur nombre

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" 2009 et 2010 Personnes de 14 ans et plus (interrogées de janvier à avril)	Toute réponse sur « la gêne » suscitée par les problèmes liés à la drogue	"Gênante, Très gênante"	Dont "Très gênante"	"Peu gênante, pas du tout gênante"	"Sans objet"
Personnes ayant déclaré avoir "observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans leur quartier au cours des 12 derniers mois" (Nombre en données brutes)	6 532	3 645	1 677	2 559	271
Répartition selon la réponse à la question : " Diriez-vous que, dans votre quartier (ou votre village), la présence de vendeurs, de consommateurs ou de déchets liés à la drogue est ? " (% en données pondérées)	100,0	51,1	22,7	42,8	5,2
Phénomènes observés "Souvent"	100,0	68,3	37,4	29,4	1,9
Phénomènes observés "De temps en temps"	100,0	47,6	17,8	47,4	4,2
Phénomènes observés "Très Rarement"	100,0	34,6	11,9	52,5	11,1
" Des personnes ont occupé des lieux du quartier (ou du village) pour revendre de la drogue " comme problème cité par l'enquêté	100,0	70,4	36,2	28,9	0,6
" Des personnes ont occupé des lieux du quartier (ou du village) pour consommer de la drogue " comme problème cité par l'enquêté	100,0	57,7	26,4	40,4	1,6
" Des consommateurs ont laissé derrière eux des déchets (des seringues, des boîtes ou autre matériel utilisé pour consommer des drogues " comme problème cité par l'enquêté	100,0	71,9	39,4	27,4	0,5
La personne ne cite aucun des problèmes liés à la drogue parmi les 3 proposés	100,0	20,2	6,7	54,8	21,9
La personne cite un et un seul des problèmes liés à la drogue parmi les 3 proposés	100,0	40,3	12,9	55,6	3,4
La personne cite deux ou trois des problèmes liés à la drogue parmi les 3 proposés	100,0	70,5	36,0	29,0	0,4

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2009 à 2010, INSEE

Note de lecture : En cumulant les résultats des enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2009 et 2010, on peut exploiter les réponses de 6 532 personnes de 14 ans et plus ayant déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans le quartier ou le village au cours des 12 derniers mois. Elles ont en particulier répondu à la question sur la gêne suscitée par les problèmes liés à la drogue selon les mêmes modalités de réponse (voir tableaux A1 et A4). On peut décliner leurs réponses selon la fréquence des phénomènes, la nature des problèmes et leur nombre. Par exemple, 68,3 % des personnes qui ont déclaré avoir souvent observé des phénomènes de consommation ou de trafic dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois ont dit que la présence de vendeurs, de consommateurs ou de déchets liés à la drogue y était « gênante ou très gênante », dont 37,4 % pour la modalité « très gênante ».

Tableau A6. La significativité des variations des taux de réponses à la question sur l'intervention de la police ou de la gendarmerie (voir développements)

Enquête « Cadre de vie et sécurité » Données Pondérées (en %)	2007*	2008	2009		2010		
La personne déclare qu'au cours des 12 derniers mois, elle a été témoin dans son quartier (ou son village) d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue	-	4,8	5,3		5,7		
Significativité des variations sur un an ou deux				2008/09 ++		2008/10 ++	2009/10 +
Dont personnes qui, de plus, ont déclaré avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois	3,7	3,4	3,9		4,1		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 -	2007/09 +	2008/09 ++	2007/10 +	2008/10 ++	2009/10 ns

ns : non significatif

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

* En 2007, la question sur l'intervention a été posée uniquement aux personnes ayant au préalable déclaré avoir observé d'elles-mêmes des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier ou leur village au cours des 12 derniers mois.

Tableau A7. Nombre d'hommes et de femmes de 14 ans et plus interrogées lors des enquêtes « cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2010

Enquête « Cadre de vie et sécurité » Données Brutes	4 enquêtes cumulées	2007	2008	2009	2010
Personnes de 14 ans et plus interrogées	68 313	17 496	17 176	17 123	16 518
Hommes de 14 ans et plus interrogées	29 308	7 574	7 341	7 324	7 069
Femmes de 14 ans et plus interrogées	39 005	9 922	9 835	9 799	9 449

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Tableau A8. La significativité des variations des taux de réponses à la question sur l'observation des phénomènes de drogues dans le cadre de vie selon le sexe des personnes de 14 ans et plus (voir développements)

Enquête « Cadre de vie et sécurité » Données Pondérées (en %)	2007	2008	2009		2010		
La personne déclare avoir observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans son quartier au moins une fois au cours des 12 derniers mois	17,6	17,0	17,9		18,8		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 -	2007/09 ns	2008/09 ++	2007/10 ++	2008/10 ++	2009/10 +
Hommes de 14 ans et plus	19,5	18,8	19,3		20,9		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 ns	2007/09 ns	2008/09 ns	2007/10 ++	2008/10 ++	2009/10 ++
Femmes de 14 ans et plus	15,9	15,5	16,7		16,9		
Significativité des variations sur un an, deux ou trois ans		2007/08 ns	2007/09 +	2008/09 ++	2007/10 +	2008/10 ++	2009/10 ns

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Tableau A8 bis. Répartition des personnes ayant déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier au cours des 12 derniers mois selon le nombre de problèmes cités parmi les 3 proposés (lieux du quartier ou du village occupés pour revendre, pour consommer ou déchets laissés par des consommateurs)

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" – Personnes de 14 ans et plus (interrogées de janvier à avril)	Résultats cumulés sur les 4 enquêtes	2007	2008	2009	2010
La personne déclare avoir observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans son quartier au cours des 12 derniers mois (% en données pondérées)	17,8	17,6	17,0	17,9	18,8
La personne déclare qu'un et un seul des 3 problèmes liés à la drogue s'est produit dans son quartier (ou son village) au cours des 12 derniers mois d'après son expérience directe	6,2	6,4	5,7	6,4	6,5
La personne déclare que deux au moins des 3 problèmes liés à la drogue s'est produit dans son quartier (ou son village) au cours des 12 derniers mois d'après son expérience directe	8,5	8,4	8,2	8,6	8,8
La personne ne cite aucun des 3 problèmes liés à la drogue s'est produit dans son quartier (ou son village) au cours des 12 derniers mois d'après son expérience directe	3,1	2,8	3,1	2,9	3,5

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Tableau A9. Répartition des personnes de 14 ans et plus interrogées lors des enquêtes cadre de vie et sécurité de 2007 à 2010 selon leur âge et leur sexe

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" Résultats cumulés Enquêtes de 2007 à 2010	Toute personne interrogée		Hommes interrogés		Femmes interrogées	
	Nombre en données brutes	% en données pondérées	Nombre en données brutes	% en données pondérées	Nombre en données brutes	% en données pondérées
Toute Personne de 14 ans et plus	68 313	100,0	29 308	100,0	39 005	100,0
Personnes de 14 ans à 21 ans	4 924	12,1	2 379	13,0	2 545	11,3
Personnes de 22 ans à 29 ans	7 103	10,6	3 181	10,7	3 922	10,4
Personnes de 30 ans à 39 ans	11 436	15,9	5 129	16,7	6 307	15,1
Personnes de 40 ans à 54 ans	16 372	25,5	7 396	25,6	8 976	25,5
Personnes de 55 ans à 64 ans	11 640	15,8	5 023	16,2	6 617	15,5
Personnes de 65 ans à 74 ans	8 102	9,8	3 337	9,4	4 765	10,1
Personnes de 75 ans et plus	8 736	10,3	2 863	8,4	5 873	12,1

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Tableau A10. La proportion de personnes ayant déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier au cours des 12 derniers mois selon leur âge et leur sexe

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" Résultats cumulés Enquêtes de 2007 à 2010	Toute personne interrogée	Hommes interrogés	Femmes interrogées
Toute Personne de 14 ans et plus	17,8	19,6	16,2
Personnes de 14 ans à 21 ans	28,1	29,7	26,3
Personnes de 22 ans à 29 ans	24,3	27,0	21,8
Personnes de 30 ans à 39 ans	20,0	22,3	17,7
Personnes de 40 ans à 54 ans	17,9	19,0	16,8
Personnes de 55 ans à 64 ans	15,4	15,8	14,9
Personnes de 65 ans à 74 ans	10,8	12,2	9,6
Personnes de 75 ans et plus	6,4	6,5	6,3

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Tableau A11. Parts des personnes ayant déclaré avoir souvent observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue, ayant cité plusieurs problèmes parmi les 3 proposés ou ayant été témoin d'interventions de la police ou de la gendarmerie rapportées au total des personnes ayant observé des phénomènes selon le type de communes habitées et selon le type de quartiers

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" Résultats cumulés Enquêtes de 2007 à 2010 (% en données pondérées pour 100 personnes ayant observé des phénomènes)	La personne déclare avoir observé d'elle-même des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans son quartier ou son village au moins une fois au cours des 12 derniers mois	Dont Phénomènes observés " Souvent "	Dont La personne cite plus d'un problème lié à la drogue parmi les 3 proposés (lieux occupés pour revendre, lieux occupés pour consommer, ou déchets laissés par des consommateurs)	Dont La personne déclare qu'au cours des 12 derniers mois, elle a été témoin dans son quartier (ou son village) d'interventions de la police ou de la gendarmerie pour des problèmes liés à la drogue
Toute Personne de 14 ans et plus	100,0	33,2	47,7	21,1
Personnes habitants une commune rurale	100,0	24,2	37,8	16,7
Personnes habitants une commune d'une unité urbaine de moins de 100 000 habitants	100,0	31,7	47,7	20,2
Dont Quartiers composés exclusivement de pavillons ou de maisons (hors ZUS)	100,0	28,7	45,8	17,0
Dont Quartiers composés exclusivement ou en partie d'immeubles (hors ZUS)	100,0	34,1	48,0	23,4
Dont Zones Urbaines sensibles (ZUS)	100,0	44,8	60,9	31,1
Personnes habitants une commune d'une unité urbaine de 100 000 habitants et plus	100,0	36,7	50,6	21,7
Dont Quartiers composés exclusivement de pavillons ou de maisons (hors ZUS)	100,0	31,6	47,6	17,2
Dont Quartiers composés exclusivement ou en partie d'immeubles (hors ZUS)	100,0	34,6	48,0	21,2
Dont Zones Urbaines sensibles (ZUS)	100,0	51,8	63,0	31,5
Personnes habitants une commune de l'unité urbaine de Paris	100,0	36,0	50,2	24,2
Dont Quartiers composés exclusivement de pavillons ou de maisons (hors ZUS)	100,0	27,3	49,5	19,2
Dont Quartiers composés exclusivement ou en partie d'immeubles (hors ZUS)	100,0	34,9	47,2	23,4
Dont Zones Urbaines sensibles (ZUS)	100,0	50,9	62,4	33,1

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2010, INSEE

Définitions

Aire urbaine

Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Cadre de vie

Pour la plupart des personnes interrogées, il s'agit de leur quartier (voir ci-dessous). Pour les communes de plus petite taille, les villages, si la notion de quartier ne peut s'appliquer, le cadre de vie est alors le village lui-même.

Commune rurale, commune périurbaine

Une commune rurale est une commune n'appartenant pas à une unité urbaine. Les autres communes sont dites urbaines. Les communes périurbaines sont les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées. La couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Une commune monopolarisée, ou commune périurbaine monopolarisée, est une commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine. Les communes multipolarisées sont situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Pôle urbain

Unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Quartier

On appelle « quartier » dans l'enquête « cadre de vie et sécurité » ce que la personne enquêtée considère comme son quartier.

Unité urbaine

Une unité est considérée comme un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Ville-centre

Une commune abrite plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

Zone rurale

Territoire hors des pôles urbains et couronnes périurbaines des aires urbaines. Les communes rurales et les communes des unités urbaines hors pôle urbain (hors ceinture périurbaine) forment la zone rurale.

Zones urbaines sensibles (ZUS)

Territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.



Les publications

de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

GRAND ANGLE

Bulletin statistique de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales



GRAND ANGLE n°1 (octobre 2005)

Le nombre de personnes mises en cause a augmenté de 22 % entre 2001 et 2004.

GRAND ANGLE n°2 (octobre 2005)

8 % des ménages déclarent avoir été victimes de vols en 2004.

GRAND ANGLE n°3 (novembre 2005)

Près de 5 % des personnes de 14 ans et plus déclarent avoir été victimes d'au moins une agression en 2004.

GRAND ANGLE n°4 (décembre 2005)

Le nombre de femmes mises en cause pour atteintes aux biens et pour violences augmente entre 1996 et 2004.

GRAND ANGLE n°5 (janvier 2006)

À Paris, en 2004, 42 % des personnes mises en cause pour atteintes volontaires à l'intégrité physique ont entre 19 et 30 ans. 15 % sont des mineurs.

GRAND ANGLE n°6 (mai 2006)

En 2005, les étrangers représentent 13,7 % des mis en cause pour atteintes aux biens et 14,2 % des mis en cause pour atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors vols).

GRAND ANGLE n°7 (juin 2006)

Faits constatés en 2005 : d'importantes disparités entre les régions métropolitaines.

GRAND ANGLE n°8 (septembre 2006)

Faits constatés d'atteintes aux biens et de violences dans les DOM-ROM en 2005.

GRAND ANGLE n°9 (décembre 2006)

18,7 % des ménages déclarent avoir été victimes d'atteintes aux biens en 2005.

GRAND ANGLE n°10 (décembre 2006)

Les résultats de l'enquête de victimation 2006.

GRAND ANGLE n°11 (mai 2007)

En 2006, le nombre de vols constatés par habitant se situe à 33,7 pour 1000, soit son niveau le plus bas depuis 1988.

GRAND ANGLE n°12 (avril 2008)

Les faits élucidés par les services de police et les unités de gendarmerie en 2007

GRAND ANGLE n°13 (mai 2008)

Violences intra-relationnelles, violences dans le cadre professionnel, violences en situation de la vie quotidienne : les trois grandes catégories de violences physiques non crapuleuses.

GRAND ANGLE n°14 (juillet 2008)

Plus de 47 500 faits de violences volontaires sur femmes majeures par conjoint ou ex-conjoint ont été enregistrés par la police et la gendarmerie en 2007, soit 31 % de plus qu'en 2004.

GRAND ANGLE n°15 (décembre 2008)

Phénomènes de délinquance dans les transports en commun ferrés d'Île-de-France.

GRAND ANGLE n°16 (mai 2009)

Faits élucidés et personnes mises en cause en 2008

GRAND ANGLE n°17 (juin 2009)

En 2008, 7 personnes mises en cause pour crimes et délits sur 10 sont des hommes majeurs

GRAND ANGLE n°18 (juillet 2009)

Les violences et les incivilités dans le football amateur.

GRAND ANGLE n°19 (septembre 2009)

5,4 % des atteintes aux personnes déclarées par les 14 ans et plus ont lieu dans les transports en commun.

GRAND ANGLE n°20 (décembre 2009)

Entre 2003 et 2008, les infractions de travail dissimulé constatées par les services verbalisateurs ont plus que doublé.

GRAND ANGLE n°21 (mai 2010)

Phénomènes de délinquance enregistrés à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle en 2008

GRAND ANGLE n°22 (mai 2010)

Les caractéristiques des cambriolages de la résidence principale décrites par les ménages victimes



Département de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

Ecole Militaire
1, place Joffre – Case 39
75700 PARIS 07 SP
Tél. : 01 76 64 89 00
Fax : 01 76 64 89 31
Grand Angle – ISSN : 1777-3296
Contact : Christophe Soulez,
chef du département ONDRP